Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 9470146
Centre d'intérêt: 720

Sondage auprès des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire en 1991-1992 : rapport d'étude / [analyse et rédaction, Roger Girard, Lise Giroux]. -- [Québec] : Direction de l'enseignement catholique, c1993.
ix, 80 p. ; 28 cm.

Résumé: p. 42-44. Code: 9394-0189, 32-5205.

ISBN 2-550-23843-5

Vedette(s)-secondaire(s): Giroux, Lise * Québec (Province). Direction de l'enseignement catholique

Descripteur(s): Animation pastorale * Caractéristiques professionnelles * Conditions de travail * Tâche du personnel * Participation scolaire * Perfectionnement du personnel * Satisfaction du personnel * Questionnaire * Primaire (Ordre d'enseignement)

Données recueillies lors d'un sondage provincial auprès des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire en 1991-1992. Essentiellement descriptives, ces données portent sur les caractéristiques personnelles (âge, formation, motivation, etc.), sur divers aspects liés à l'emploi (particularités de l'emploi, tâche, relations avec d'autres personnes, perfectionnement, appréciation personnelle du travail). Questionnaire avec réponses à l'annexe A.

Type de document:

HFN:1678

SONDAGE AUPRÈS DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ANIMATION PASTORALE AU PRIMAIRE EN 1991-1992

RAPPORT D'ÉTUDE

Québec

14-70146
CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

SONDAGE AUPRÈS DES PERSONNES CHARGÉES DE L'ANIMATION PASTORALE AU PRIMAIRE EN 1991-1992

RAPPORT D'ÉTUDE

Direction de l'enseignement catholique

Direction de l'enseignement catholique

Claude Giroux, directeur

Supervision de l'étude

Christine Cadrin-Pelletier
Direction de l'enseignement catholique

Analyse et rédaction

Roger Girard

Lise Giroux

Traitement de texte

Marthe Breton

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 — 9394-0189

ISBN 2 — 550 — 23843-5

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1993

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX viii

AVANT-PROPOS 1

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1 L'échantillon 3
1.2 Le questionnaire utilisé 4
1.3 La collecte des données 4
1.4 L'analyse des données 4

2. PORTRAIT DE LA PERSONNE CHARGÉE DE L'ANIMATION PASTORALE AU PRIMAIRE

2.1 Les caractéristiques personnelles 5
2.1.1 Sexe 5
2.1.2 Âge 5
2.1.3 Statut ecclésial 5
2.1.4 Responsabilités familiales 6

2.2 L'expérience de travail 6
2.2.1 Bénévolat 6
2.2.2 Emploi précédent 8

2.3 La formation antérieure 9
2.3.1 Niveau des études 9
2.3.2 Domaines d'études: religieux et autres 9

2.4 La formation actuelle 11

2.5 La motivation à travailler en pastorale au primaire 12

3. PARTICULARITÉS LIÉES À L'EMPLOI

3.1 Le nombre d'heures travaillées et les heures supplémentaires 14

3.2 La rémunération 15
3.2.1 Nombre d'années de travail rémunéré en animation pastorale au primaire 15
3.2.2 Organismes payeurs 15
3.2.3 Revenu annuel 16
3.2.4 Avantages sociaux 16

3.3 Le contrat d'engagement 17
3.3.1 Type d'engagement, signature et durée du contrat 17
3.3.2 Organismes contractants et genre de rémunération 17

3.4 L'occupation d'un autre emploi en 1991-1992 18

3.5 La mobilité dans l'emploi 18

4. DESCRIPTION DE LA TÂCHE D'ANIMATION PASTORALE

4.1 Les écoles assignées 20

4.2 Les groupes d'élèves rencontrés 21
4.2.1 Nombre de groupes de l'enseignement ordinaire 21
4.2.2 Fréquence des rencontres 21

4.2.3 Enfants de l'éducation préscolaire 21
4.2.4 Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 22

4.3 Les activités de pastorale 22
4.3.1 Planification 22
4.3.2 Préparation 22
4.3.3 Ressources matérielles 22
4.3.4 Type et fréquence des activités 23
4.3.5 Moment privilégié pour rencontrer les groupes 24
4.3.6 Priorité pastorale 24

4.4 L'évaluation du travail en animation pastorale 25

5. RELATIONS ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES PERSONNES

5.1 La participation à la vie de l'école 26
5.1.1 Participation aux événements scolaires 26
5.1.2 Information aux parents 26
5.1.3 Incidence de l'ancienneté sur la participation à à la vie de l'école 26

5.2 Les relations avec les bénévoles 27

5.3 Les partenaires privilégiés 28

5.4 Les relations avec la paroisse 28

5.5 Les relations avec les familles 28

6. PERFECTIONNEMENT ET SOUTIEN

6.1 Le perfectionnement 30
6.1.1 Participation et organisation 30
6.1.2 Financement 30
6.1.3 Raisons de non-participation au perfectionnement 31
6.1.4 Perfectionnement souhaité 31

6.2 Le soutien obtenu 32
6.2.1 Conseillers et conseillères en éducation chrétienne 32
6.2.2 Autres personnes 32

7. APPRÉCIATION PERSONNELLE DU TRAVAIL EN ANIMATION PASTORALE

7.1 L'appréciation des relations au travail 33

7.2 L'appréciation des conditions de travail 33

7.3 L'appréciation globale de l'emploi 34

8. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

8.1 Avant tout, une question d'engagement personnel 35

8.2 L'animation pastorale, c'est important pour le milieu 35

8.3 Un travail exigeant 36

8.4 Le salaire, nettement insuffisant 36

8.5 Être mieux reconnu à l'école 37

8.6 Certains problèmes d'organisation et de ressources matérielles 37

8.7 Avec la paroisse: des hauts et des bas 38

8.8 Les parents manquent à l'appel 39

8.9 Quelques situations particulières 39

8.10 Un sondage qui soulève beaucoup d'espoir 40

EN RÉSUMÉ 42

ANNEXES

A- SOMMAIRE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE 47

B- QUELQUES PARTICULARITÉS RÉGIONALES 76

LISTE DES TABLEAUX

1. Nombre de questionnaires postés et analysés par direction régionale 3

2. Répartition des répondantes et des répondants selon l'âge et le sexe 5

3. Répartition des répondantes et des répondants selon l'âge et le statut ecclésial 6

4. Répartition des répondantes et des répondants selon les deux principaux engagements bénévoles antérieurs 7

5. Répartition des répondantes et des répondants selon le domaine de l'emploi précédent, à temps plein ou à temps partiel (%) 8

6. Répartition des répondantes et des répondants selon les études faites dans un domaine religieux ou autre (%) 9

7. Répartition des répondantes et des répondants selon le diplôme ou l'attestation d'études obtenu dans un domaine religieux 10

8. Répartition des répondantes et des répondants selon la discipline étudiée dans un domaine autre que religieux 11

9. Répartition des répondantes et des répondants selon le type de programme et le champ d'études choisi, en 1991-1992, dans un domaine de formation religieuse (%) 12

10. Répartition des répondantes et des répondants selon la principale motivation à exercer leur travail en animation pastorale 13

11. Répartition des répondantes et des répondants selon la principale catégorie de raisons justifiant les heures supplémentaires 15

12. Répartition des répondantes et des répondants selon le salaire annuel et le nombre d'heures travaillées (%) 16

13. Répartition des répondantes et des répondants selon les organismes contractants et le genre de rémunération (%) 17

14. Répartition des répondantes et des répondants selon l'âge, en fonction de leur désir de poursuivre leur travail en animation pastorale (exprimé en nombre d'années) (%) 19

15. Répartition des répondantes et des répondants selon le nombre d'écoles assignées et le nombre d'heures rémunérées (%) 20

16. Répartition des répondantes et des répondants selon le nombre de groupes d'élèves rencontrés et la fréquence des rencontres (%) 21

17. Répartition des répondantes et des répondants selon le thème retenu comme priorité pastorale 24

18. Pourcentages de répondantes et des répondants ayant indiqué qu'ils sont invités à diverses activités de l'école, selon leur ancienneté dans l'emploi 27

19. Répartition des répondantes et des répondants selon la raison invoquée au regard de la facilité ou de la difficulté à établir des liens avec les familles (%) 29

20. Répartition des répondantes et des répondants selon le thème principal sur lequel ils souhaitent recevoir du perfectionnement 32

AVANT-PROPOS

Au cours des dernières années, plusieurs changements ont touché le personnel d'animation pastorale dans les écoles primaires. Afin de mieux connaître la situation actuelle, la Direction de l'enseignement catholique a réalisé un sondage provincial auprès des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire au cours de l'année scolaire 1991-1992.

Les données essentiellement descriptives qui font l'objet de ce rapport se réfèrent aux caractéristiques personnelles des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire (âge, formation, motivation, etc.) et à divers aspects liés à leur emploi (particularités de l'emploi, tâche, relations avec d'autres personnes, perfectionnement, etc.). L'ensemble de ces données vise à alimenter la réflexion afin d'aider les responsables concernés à orienter leurs actions dans cette sphère d'activité.

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux nombreuses personnes qui ont répondu au questionnaire ainsi qu'aux responsables des offices diocésains d'éducation pour leur précieuse collaboration.

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

1.1 L'ÉCHANTILLON

Le questionnaire a été posté aux 1383 personnes chargées de l'animation pastorale dans les écoles primaires du Québec en 1991-1992. Le nombre de questionnaires remplis et retournés est de 1058 soit un taux de réponses très satisfaisant de 76,5 %. Parmi les questionnaires reçus, 29 ont dû être annulés parce qu'ils sont arrivés un peu tardivement. L'échantillon final est donc constitué de 1029 répondantes et répondants.

Le **tableau 1** présente le nombre de questionnaires postés et analysés en fonction des onze directions régionales du ministère de l'Éducation. Les taux de réponses, calculés avec le nombre de questionnaires analysés, varient de 66,2 % à 83,3 % selon les régions.

Tableau 1 - Nombre de questionnaires postés et analysés par direction régionale

Directions régionales	Nombre de questionnaires	
	Postés	Analysés
01 Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	138	107
02 Saguenay – Lac-Saint-Jean	59	49
03 Québec – Chaudière-Appalaches	248	171
04 Mauricie – Bois-Francs	134	96
05 Estrie	66	55
06.1 Laval – Laurentides – Lanaudière	195	129
06.2 Montérégie	205	118
06.3 Montréal	192	160
07 Outaouais	42	34
08 Abitibi-Témiscamingue	74	49
09 Côte-Nord	30	25
-- Région non indiquée	--	36
Total	**1383**	**1029**

1.2 LE QUESTIONNAIRE UTILISÉ

Le questionnaire «Sondage auprès des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire» a été élaboré à la Direction de l'enseignement catholique. Il compte cinquante-huit questions subdivisées, pour la plupart, en sous-questions. La grande majorité des questions sont à choix de réponses multiples. Quelques-unes, cependant, invitaient les personnes à préciser leur réponse. À la fin du questionnaire, les répondantes et les répondants pouvaient commenter certains aspects de leur travail et donner une appréciation globale de leur situation de travail.

Le questionnaire se trouve à l'**annexe A** et contient la répartition des répondantes et des répondants pour chacune des questions.

1.3 LA COLLECTE DES DONNÉES

En mars 1992, le questionnaire a été expédié au domicile des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire. Le questionnaire était accompagné d'une lettre de présentation de l'étude assurant notamment du respect de l'anonymat, ainsi que d'une enveloppe-réponse affranchie. Les personnes étaient invitées à retourner le questionnaire rempli dans les cinq jours suivant la réception.

1.4 L'ANALYSE DES DONNÉES

Les données présentées dans ce rapport sont essentiellement descriptives de la répartition des répondantes et des répondants pour chacune des questions. Dans le but de préciser certains aspects du questionnaire, le texte présente parfois la répartition des personnes selon le croisement de deux variables.

Notons que le nombre de répondantes et de répondants peut varier d'une question à l'autre. C'est pourquoi les pourcentages établis par croisement de deux questions peuvent différer légèrement de ceux inscrits au sommaire des réponses (**annexe A**).

De plus, dans le but de voir si les personnes chargées de l'animation pastorale présentent des particularités selon la région où elles habitent, nous avons comparé leurs réponses à chacune des questions en fonction des trois regroupements suivants:

- la région de Montréal (directions régionales 06.1, 06.2, 06.3);
- la région de Québec (direction régionale 03);
- les autres régions du Québec (directions régionales 01, 02, 04, 05, 07, 08, 09).

L'**annexe B** présente les résultats de ces comparaisons entre régions; les aspects pour lesquels des particularités sont ressorties y sont résumés.

2. PORTRAIT DE LA PERSONNE CHARGÉE DE L'ANIMATION PASTORALE AU PRIMAIRE

2.1 LES CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES

2.1.1 Sexe (q. 2)[1]

La grande majorité des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire sont des femmes; elles représentent 87,6 % du nombre total par rapport à 12,4 % pour les hommes.

2.1.2 Âge (q. 3)

Le **tableau 2** donne la répartition des répondantes et des répondants selon l'âge et le sexe. Pour l'ensemble de ces personnes, près des trois quarts sont âgées de 40 ans et plus. En effet, un peu plus de 40 % ont de 40 à 49 ans et 34,3 % ont plus de 50 ans. Ces proportions sont également observées chez les femmes. Les hommes, par contre, sont un peu plus jeunes puisque seulement 56,8 % d'entre eux sont âgés de 40 ans et plus.

Tableau 2 - Répartition des répondantes et des répondants selon l'âge et le sexe

Âge	Hommes		Femmes		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
20-29 ans	22	17,6	34	3,8	56	5,6
30-39 ans	32	25,6	153	17,3	185	18,3
40-49 ans	24	19,2	397	45	421	41,8
50 ans et plus	47	37,6	299	33,9	346	34,3
Total	**125**	**100,0**	**883**	**100,0**	**1008**	**100,0**

2.1.3 Statut ecclésial (q. 4)

En ce qui concerne le statut ecclésial, 77,9 % des personnes interrogées sont des laïques, c'est-à-dire ni des religieux ou des religieuses, ni des prêtres. Par ailleurs, 15,7 % sont membres d'une communauté religieuse et 6,4 % sont des prêtres. Ces proportions varient selon le sexe puisque 83 % des femmes sont laïques par rapport à 40,8 % des hommes; 17 % des femmes sont des religieuses par rapport à 6,4 % de religieux chez les hommes; 52,8 % des hommes sont des prêtres. Au regard du statut ecclésial, l'âge des personnes varie également: ces données font l'objet du **tableau 3**. Les membres d'une communauté religieuse (presque tous des femmes) sont dans huit cas sur dix âgés de 50 ans et plus, par rapport à près de six cas sur dix pour les prêtres et à près d'un cas

1. Renvoie au numéro de la question (voir annexe A).

sur quatre pour les laïcs du même groupe d'âge. Notons également que les femmes laïques sont plus âgées que les hommes dans la même situation. Ainsi, environ 60 % de ces femmes ont 40 ans et plus par rapport à environ 25 % des hommes.

Tableau 3 - Répartition des répondantes et des répondants selon l'âge et le statut ecclésial

Âge	Laïcs		Religieux		Prêtres		Total	
	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)	(n)	(%)
20-29 ans	50	6,4	2	1,3	4	6,0	56	5,6
30-39 ans	170	21,7	4	2,5	11	16,7	185	18,3
40-49 ans	383	48,8	25	15,8	13	19,7	421	41,8
50 ans et plus	181	23,1	127	80,4	38	57,6	346	34,3
Total	**784**	**100,0**	**158**	**100,0**	**66**	**100,0**	**1008**	**100,0**

2.1.4 Responsabilités familiales (q. 5 et q. 21)

La majorité des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire doivent assumer des responsabilités familiales. En effet, 70,6 % d'entre elles ont des enfants, et quand on ne considère que les laïques et les laïcs, cette proportion atteint près de 90 % pour l'ensemble. Cette même proportion se retrouve chez les femmes alors que 53 % des hommes laïcs ont des enfants. Dans la population laïque, 7,7 % disent que leur salaire en animation pastorale est le seul revenu familial.

2.2 L'EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

2.2.1 Bénévolat (q. 11)

Une forte majorité de répondantes et de répondants (88,6 %) a déjà travaillé bénévolement dans un domaine lié à la tâche d'animation pastorale. Le **tableau 4** indique, en ordre d'importance, les deux principaux engagements bénévoles pris au cours des dix dernières années.

Les engagements bénévoles en paroisse représentent l'expérience la plus courante. Ainsi l'engagement le plus important, pour 53 % des répondantes et des répondants, est en pastorale sacramentelle et pour 13,5 %, dans un comité de liturgie ou dans un autre comité paroissial. Les engagements pris dans le milieu scolaire sont les deuxièmes plus importants: la pastorale scolaire,

le comité d'école ou le conseil d'orientation. Les autres types d'engagement, concernant notamment l'animation d'activités de loisir et de formation auprès des enfants, représentent, pour leur part, l'expérience de moins de 10 % des répondantes et des répondants. Les engagements pris dans d'autres domaines sont la relation d'aide auprès des jeunes en difficulté, des personnes handicapées et des mourants, ainsi que dans des mouvements pour adultes.

Tableau 4 - Répartition des répondantes et des répondants selon les deux principaux engagements bénévoles antérieurs

Type d'engagement	1er choix* (n=558) %	2e choix* (n=492) %
Pastorale sacramentelle en paroisse	53,0	19,5
Comité de liturgie ou autre comité paroissial	13,5	29,5
Pastorale scolaire	13,4	11,4
Comité d'école ou conseil d'orientation	3,2	13,2
Animation de mouvements pour enfants (louveteaux, jeannettes, Midade, Mond'Ami, etc.)	7,3	8,7
Animation de colonies de vacances	2,2	3,5
Activités communautaires de loisir auprès des enfants	1,4	4,3
Activités communautaires d'entraide auprès des familles	2,9	2,4
Service de garde d'enfants d'âge scolaire	0,4	1,2
Autres	2,7	6,3
Total	**100,0**	**100,0**

* Les 1er et 2e choix renvoient respectivement à l'engagement le plus important et au second plus important.

2.2.2 Emploi précédent (q. 12)

Près des deux tiers des répondantes et des répondants occupaient un emploi rémunéré avant d'être chargés de l'animation pastorale au primaire. La moitié des personnes occupaient cet emploi à temps plein et l'autre moitié à temps partiel.

Le **tableau 5** présente les divers domaines de l'emploi précédent selon qu'il était à temps plein ou à temps partiel. L'emploi dans l'enseignement est le plus fréquent, au primaire pour 30,2 % des répondantes et des répondants et au secondaire pour 8,2 % d'entre eux. Notons aussi que l'enseignement au secondaire est souvent inclus dans le domaine «autres», cette dernière rubrique servant surtout quand plus d'un domaine a été mentionné. Les autres emplois les plus cités sont dans le domaine du secrétariat, du commerce ou de l'administration (16,4 % des personnes), et dans celui de la pastorale paroissiale (14,8 %).

Tableau 5 - Répartition des répondantes et des répondants selon le domaine de l'emploi précédent, à temps plein ou à temps partiel (%)

Domaine d'emploi	Temps plein (n=316)	Temps partiel (n=313)	Total (n=629)
L'enseignement au primaire	12,7	17,5	**30,2**
Les affaires (secrétariat, commerce, administration)	7,6	8,8	**16,4**
La pastorale paroissiale	10,0	4,8	**14,8**
L'enseignement au secondaire	5,4	2,8	**8,2**
Les métiers manuels	3,0	3,4	**6,4**
Les services de santé	1,9	2,7	**4,6**
Les sciences humaines	2,2	1,1	**3,3**
La pastorale scolaire au secondaire	1,4	1,3	**2,7**
Autres	6,0	7,4	**13,4**
Total	**50,2**	**49,8**	**100,0**

2.3 LA FORMATION ANTÉRIEURE

2.3.1 Niveau des études (q. 6)

La moitié des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire ont fait des études universitaires. Elles ont obtenu soit un baccalauréat pour 31,5 %, une licence pour 11 % et une maîtrise pour 7,6 % d'entre elles. Environ 20 % des personnes n'ont pas poursuivi leurs études après l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Parmi celles qui ont un niveau d'études moindre, 9,2 % avaient commencé une formation collégiale, 12,9 % ont obtenu un diplôme d'études secondaires et 6,6 % n'ont terminé que quelques années du secondaire.

2.3.2 Domaines d'études: religieux et autres (q. 7 et q. 8)

Le **tableau 6** présente la répartition des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire selon qu'elles ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études dans un domaine religieux, un autre domaine ou dans les deux. Il y a 71,7 % des répondantes et des répondants qui ont étudié dans un domaine religieux et 65,0 % qui ont étudié dans un autre domaine. Le **tableau 6** permet de constater que près de la moitié des personnes (46,2 %) ont une attestation d'études ou un diplôme à la fois dans un domaine religieux et dans un autre domaine.

Tableau 6 - Répartition des répondantes et des répondants selon les études faites dans un domaine religieux ou autre (%) (n = 984)

Domaine religieux	Autre domaine		Total
	Oui	Non	
oui	46,2	25,5	**71,7**
non	18,8	9,5	**28,3**
Total	**65,0**	**35,0**	**100,0**

Le **tableau 7** montre la répartition des répondantes et des répondants selon les divers diplômes ou attestations d'études obtenus dans un domaine religieux. Près de 90 % des personnes ont obtenu un diplôme en pastorale, près de 25 % en catéchèse, et près de 20 % en théologie. Les autres diplômes mentionnés concernent notamment un certificat ou une licence en sciences morales et religieuses, en culture religieuse et en études bibliques.

Tableau 7 - Répartition des répondantes et des répondants selon le diplôme ou l'attestation d'études obtenu dans un domaine religieux (n = 728)

Diplôme ou attestation d'études	%*
Attestation d'études en pastorale	34,3
Certificat d'études universitaires en pastorale	29,1
Certificat d'études collégiales en pastorale	21,2
Baccalauréat spécialisé en théologie	16,2
Attestation d'études en catéchèse	11,9
Certificat en catéchèse	5,9
Baccalauréat spécialisé en catéchèse	4,8
Maîtrise en théologie	4,4
Maîtrise en pastorale	3,2
Baccalauréat spécialisé en pastorale	2,2
Maîtrise en catéchèse	0,7
Autres	13,7

* La somme des pourcentages est plus élevée que 100 % puisque plusieurs personnes ont obtenu plus d'une attestation d'études dans le domaine religieux.

Les répondantes et les répondants ont également indiqué la ou les deux principales voies empruntées pour l'obtention de leur diplôme dans un domaine religieux. La principale voie empruntée est l'université pour près de 50 % des personnes, suivie par les centres de formation dicocésains pour près de 20% d'entre elles, le cégep pour près de 15 % et l'institut de pastorale pour près de 10 %.

Le **tableau 8** présente la répartition des répondantes et des répondants selon la discipline étudiée lorsqu'il s'agit d'études terminées dans un domaine autre que religieux. La discipline la plus fréquentée concerne les sciences de l'éducation (60,7 % des personnes), les affaires tels le secrétariat, le commerce ou l'administration (19,6 %) et les sciences humaines (17,5 %). Les autres disciplines comptent moins de 10 % des répondantes et des répondants.

Tableau 8 - Répartition des répondantes et des répondants selon la discipline étudiée dans un domaine autre que religieux (n = 647)

Discipline étudiée	%*
Les sciences de l'éducation	60,7
Les affaires	19,6
Les sciences humaines	17,5
La santé	9,0
Les arts et les lettres	8,0
Les métiers manuels	5,3
Les sciences pures et appliquées	2,9
L'agriculture	0,9

* La somme des pourcentages est plus élevée que 100 % puisque plusieurs personnes ont indiqué plus d'une discipline.

2.4 LA FORMATION ACTUELLE (q. 9 et q. 10)

En 1991-1992, environ 40 % des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire étaient inscrites à un programme de formation dans un domaine religieux. Notons que, parmi celles-ci, les deux tiers avaient déjà un diplôme ou une attestation d'études dans un domaine religieux. Le **tableau 9** présente les données détaillées sur les types de programmes suivis ainsi que sur le champ d'études choisi.

Plus de la moitié (55,4 %) des personnes qui étaient en formation en 1991-1992, l'étaient en pastorale, dont 25,1 % pour l'obtention d'un certificat collégial et 20,9 % pour celle d'un certificat universitaire. Environ le tiers suivaient une formation en théologie, dont 16,7 % pour l'obtention d'un certificat universitaire et 11,4 % pour celui d'un baccalauréat spécialisé.

Les «autres» types de programme mentionnés concernent des sessions de formation offertes dans une université ou un collège, ou peuvent renvoyer à deux types de programme à la fois. Les «autres» champs d'études mentionnés peuvent concerner les études bibliques, les sciences religieuses, ou les études en pastorale et en théologie combinées.

Tableau 9 - Répartition des répondantes et des répondants selon le type de programme et le champ d'études choisi, en 1991-1992, dans un domaine de formation religieuse (%) (n = 402)

Champ d'étude	Type de programme					
	Collège	Université			Autres	Total
	Certificat	Certificat	Baccalauréat	Maîtrise		
Pastorale	25,1	20,9	3,1	2,2	3,5	**55,4**
Catéchèse	0,3	0,8	0,5	0,3	1,2	**3,1**
Théologie	0,3	16,7	11,4	2,0	1,2	**31,6**
Autres	0,0	5,4	1,5	0,3	2,7	**9,9**
Total	**25,7**	**43,8**	**16,5**	**4,8**	**8,6**	**100,0**

En 1991-1992, très peu de personnes chargées de l'animation pastorale au primaire suivaient une formation dans un domaine autre que religieux, soit seulement 7,6 % d'entre elles. Parmi ces dernières, 32,9 % la suivaient en sciences de l'éducation et environ 20 % en sciences humaines.

2.5 LA MOTIVATION À TRAVAILLER EN PASTORALE AU PRIMAIRE (q. 49 et q. 50)

Les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire étaient invitées à s'exprimer sur ce qui les motive à exercer ce travail. Les personnes évaluaient l'importance, pour elles, de chacune des huit motivations présentées au **tableau 10** et indiquaient ensuite la motivation qui leur semblait la plus importante.

En ce qui concerne l'importance accordée à chaque motivation, plus des trois quarts des répondantes et des répondants ont indiqué les cinq motivations suivantes comme «très importantes» ou «plutôt importantes»: «contribuer à la mission de l'Église», «témoigner de votre foi», «travailler auprès des enfants», «mettre à profit votre expérience» et «assurer votre épanouissement personnel». Moins de 40 % des répondantes et des répondants ont jugé importantes les motivations se rapportant au revenu soit: «assurer le revenu familial», «gagner personnellement votre vie» et «augmenter le revenu familial».

Le **tableau 10** présente la répartition des répondantes et des répondants selon la motivation considérée la plus importante pour travailler en animation pastorale au primaire. Les motivations les plus fréquentes sont «contribuer à la mission de l'Église» (près de 50 % des personnes), «témoigner de sa foi» (26,6 %) et travailler auprès des enfants (17,6 %).

Tableau 10 - Répartition des répondantes et des répondants selon la principale motivation à exercer leur travail en animation pastorale (n = 987)

Motivations	%
Contribuer à la mission de l'Église	47,5
Témoigner de votre foi	26,6
Travailler auprès des enfants	17,6
Mettre à profit votre expérience ou votre formation	3,7
Assurer votre épanouissement personnel	2,0
Assurer le revenu familial	1,0
Gagner personnellement votre vie	0,9
Augmenter le revenu familial	0,7
Total	**100,0**

La principale motivation évoquée varie un peu selon le statut ecclésial. Ainsi, près des deux tiers des prêtres et des religieux et religieuses ont privilégié «contribuer à la mission de l'Église» par rapport à 42,3 % des laïcs. Par contre, les répondantes et les répondants laïcs sont un peu plus nombreux que les prêtres ou les religieux et religieuses à sélectionner le «témoignage de votre foi» (29 % contre 19 %) et le «travail auprès des enfants» (19 % contre environ 12 %).

3. PARTICULARITÉS LIÉES À L'EMPLOI

3.1 LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES ET LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES (q. 14, q. 18 et q. 23)

La grande majorité des répondantes et des répondants sont engagés à temps partiel, soit 90,8 % par rapport à 9,2 % à temps plein. Parmi ceux et celles qui sont engagés à temps partiel, la moitié le sont pour huit heures ou moins par semaine, 24,1 % travaillent de 9 à 14 heures, 17,7 % de 15 à 21 heures et 8,2 % de 22 à 28 heures[2].

Le nombre d'heures rémunérées varie un peu selon l'âge des répondantes et des répondants. Dans l'ensemble, les 50 ans et plus sont un peu plus nombreux que les autres groupes d'âge à travailler 4 heures ou moins par semaine (30,7 % contre environ 20 %). De plus, le nombre d'heures rémunérées varie selon le statut ecclésial: 91 % des prêtres prennent en charge l'animation pastorale au primaire 8 heures ou moins par semaine alors que 53 % des religieux et des religieuses et 40 % des laïcs le font. Dans l'ensemble, les laïcs sont engagés pour un plus grand nombre d'heures que les religieux et les religieuses: 19 % des premiers travaillent hebdomadairement 22 heures ou plus par rapport à 13 % des seconds.

La grande majorité (90 %) des répondantes et des répondants disent consacrer plus de temps à leur tâche d'animation pastorale que le temps pour lequel ils sont rémunérés. Ainsi, 36,1 % font «très souvent» des heures supplémentaires alors que 29,2 % en font «souvent» et 24,6 % «parfois».

Les personnes qui font des heures supplémentaires ont indiqué la principale raison qui les justifie. Puisque la majorité des répondantes et des répondants avaient inscrit plus d'une raison, celles-ci ont été regroupées, par thème, en sept catégories. Le **tableau 11** donne la répartition des personnes selon le regroupement de raisons justifiant les heures supplémentaires. Près de 30 % des personnes ont évoqué la motivation personnelle et une proportion semblable les «difficultés de temps et d'organisation». Cette dernière raison est cependant un peu plus fréquente puisqu'elle est mentionnée plus souvent par celles et ceux qui ont évoqué deux catégories de raison (ceux-ci comptant pour 20,9 % des répondantes et des répondants). Moins de 15 % des personnes justifient leurs heures supplémentaires par les «exigences de la tâche». Les autres raisons mentionnées concernent les activités en paroisse, notamment l'initiation sacramentelle, le comité de pastorale paroissiale, etc.

---

2. Selon l'interprétation donnée à la question par les personnes ayant répondu au sondage, on obtient un chevauchement du nombre d'heures de travail selon le statut des répondantes et des répondants à temps plein ou à temps partiel. Ainsi, il y a 45,6 % des personnes qui se disent à temps plein qui sont rémunérées pour 22 à 28 heures de travail par semaine alors que 8,2 % des personnes qui se disent à temps partiel rapportent le même nombre d'heures.

Tableau 11 - Répartition des répondantes et des répondants selon la principale catégorie de raisons justifiant les heures supplémentaires (n = 909)

Catégories de raisons invoquées	%
- **Motivation personnelle:** . vous prenez votre travail à coeur et vous ne voyez pas d'inconvénient à faire ce temps supplémentaire; . vous collaborez à d'autres activités de l'école.	**28,3**
- **Difficultés de temps et d'organisation:** . vous avez peu d'expérience en animation pastorale au primaire; . les activités d'animation prévues exigent beaucoup de temps de préparation matérielle.	**27,8**
- **Exigences de la tâche:** . vous avez plusieurs groupes d'élèves à rencontrer; . vous avez plusieurs déplacements à faire d'une école à l'autre; . on vous demande sans cesse d'en faire plus.	**12,8**
- **Raisons relevant de 2 catégories ci-dessus.**	**20,9**
- **Raisons relevant des 3 catégories ci-dessus.**	**7,4**
- **Autres raisons.**	**2,8**
Total	**100,0**

3.2 LA RÉMUNÉRATION

3.2.1 Nombre d'années de travail rémunéré en animation pastorale au primaire (q. 13)

Il y a 60,5 % des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire qui sont rémunérées depuis 3 ans ou plus, 18,9 % depuis deux ans, 7 % depuis un an et 13,6 % depuis moins d'un an.

3.2.2 Organismes payeurs (q. 19)

Près de la moitié (46,1 %) des répondantes et des répondants sont payés par la paroisse, 17,2 % par le diocèse et 10,5 % par la commission scolaire. Les autres 26,2 % sont payés par plus d'un organisme, soit pour la majorité d'entre eux, par la paroisse et la commission scolaire .

3.2.3 **Revenu annuel** (q. 20)

La rémunération des personnes chargées de l'animation pastorale doit être considérée en fonction du nombre d'heures travaillées. Le **tableau 12** présente ces données. On observe d'abord que les salaires sont plutôt homogènes pour les personnes qui travaillent moins de 4 heures par semaine alors qu'ils sont plutôt hétérogènes, comme l'illustre le tableau, pour celles qui travaillent de 29 à 35 heures. Pour donner quelques chiffres, près des deux tiers de celles et ceux qui travaillent de 4 à 8 heures par semaine gagnent entre 2000 $ et 4999 $; plus de la moitié (56,7 %) des personnes travaillant de 9 à 14 heures gagnent entre 5000 $ et 7999 $ et les deux tiers de celles travaillant de 22 à 28 heures gagnent entre 10 000 $ et 14 999 $.

Tableau 12 - Répartition des répondantes et des répondants selon le salaire annuel et le nombre d'heures travaillées (%) *

Salaire annuel	Heures travaillées					
	Moins de 4 (n=215)	De 4 à 8 (n=206)	De 9 à 14 (n=201)	De 15 à 21 (n=149)	De 22 à 28 (n=109)	De 29 à 35 (n=50)
Moins de 2000 $	80,0	20,8	2,5	1,3	-	-
2000 $ à 2999 $	15,3	25,7	3,5	0,7	2,8	2,0
3000 $ à 4999 $	4,2	37,4	20,4	4,7	-	-
5000 $ à 7999 $	0,5	13,1	56,7	18,1	5,5	4,0
8000 $ à 9999 $	-	1,5	10,9	30,2	9,2	-
10 000 $ à 14 999 $	-	1,5	5,0	37,6	67,0	24,0
15 000 $ à 19 999 $	-	-	1,0	4,7	12,8	34,0
20 000 $ à 24 999 $	-	-	-	2,0	1,8	28,0
25 000 $ et plus	-	-	-	0,7	0,9	8,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

* La partie supérieure droite du tableau correspond au pourcentage des personnes les moins bien rémunérées alors que la partie inférieure gauche représente le pourcentage de personnes les mieux rémunérées.

3.2.4 **Avantages sociaux** (q. 22)

Les personnes qui bénéficient d'avantages sociaux liés à leur emploi sont en minorité. En effet, 21,3 % bénéficient d'un fonds de pension et 17,3 % bénéficient d'une assurance-médicaments ou d'une assurance-maladie. Ces proportions varient peu selon que l'engagement est annuel, mensuel ou hebdomadaire, ou encore selon que les personnes ont ou non signé un contrat. Par contre, celles qui reçoivent un salaire fixe, plutôt qu'une somme forfaitaire ou un salaire horaire sont un peu plus nombreuses à bénéficier de ces avantages sociaux.

3.3 LE CONTRAT D'ENGAGEMENT (q. 15 et q. 17)

3.3.1 Types d'engagement, signature et durée du contrat

L'engagement annuel est le plus fréquent (79,5 % des répondantes et des répondants), les engagements mensuel et hebdomadaire étant peu fréquents dans l'ensemble (respectivement pour 12 % et 8,5 % des répondantes et des répondants).

La majorité (80,5 %) des personnes ayant répondu au questionnaire ont signé un contrat d'engagement. La durée de ce contrat est généralement d'un an (45,8 %) ou de dix mois (41,1 %). Par ailleurs, ce contrat est de moins de dix mois pour 3,1 % des répondantes et des répondants et de deux ans et plus pour 10 % d'entre eux.

3.3.2 Organismes contractants et genre de rémunération

Le **tableau 13** présente la répartition des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire qui ont signé un contrat d'engagement. Le tableau tient compte du genre de rémunération prévue dans ce contrat et de l'organisme contractant. Près des deux tiers des contrats signés prévoient un salaire fixe (avec contribution à l'impôt, etc.), 20 % des salaires horaires et près de 12 % prévoient une somme forfaitaire. Près des deux tiers des contrats signés le sont avec la paroisse, et parmi les 10 % signés avec plus d'un organisme, la majorité incluent la paroisse.

Tableau 13 - Répartition des répondantes et des répondants selon les organismes contractants et le genre de rémunération (%) (n=792)

Genre de rémunération	Organisme contractant				Total
	Commission scolaire	Diocèse	Paroisse	Plus d'un organisme	
Une somme forfaitaire	1,6	2,8	5,3	1,9	**11,6**
Un salaire horaire	3,6	3,5	11,0	2,0	**20,1**
Un salaire fixe (avec contribution à l'impôt, à l'assurance-chômage, etc.)	4,3	6,8	50,9	6,3	**68,3**
Total	**9,5**	**13,1**	**67,2**	**10,2**	**100,0**

3.4 L'OCCUPATION D'UN AUTRE EMPLOI EN 1991-1992 (q. 24)

En 1991-1992, la moitié des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire occupaient aussi un autre emploi. Selon les groupes d'âges, cette proportion est comparable, à l'exception des 20-29 ans qui étaient plus nombreux (73,2 %) à occuper un autre emploi.

Le plus souvent, ce deuxième emploi est dans le domaine de la pastorale paroissiale (47,3 % des répondantes et des répondants), de l'enseignement au primaire (17,9 %) ou dans les affaires tels le secrétariat, le commerce ou l'administration (10,3 %).

Quelques autres domaines de travail ont parfois été mentionnés. Il s'agit, par exemple, de la surveillance des élèves et de responsabilités à la commission scolaire ou aux services diocésains.

3.5 LA MOBILITÉ DANS L'EMPLOI (q. 16, q. 29 et q. 51)

On s'interroge souvent sur la mobilité du personnel chargé de l'animation pastorale au primaire. Les données recueillies apportent certaines réponses à cette question.

La quasi totalité des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire qui ont répondu au sondage en 1991-1992 étaient à l'emploi de la même commission scolaire que l'année précédant le sondage. De plus, la grande majorité travaillaient dans la ou les mêmes écoles qu'auparavant. Seulement une faible minorité ne sont plus assignées à aucune des écoles de 1990-1991.

Il est à noter que près de 15 % des répondantes et des répondants ne faisaient pas d'animation pastorale dans une école primaire l'année précédant le sondage. Le questionnaire ne permet cependant pas de dire si ce nouveau personnel en est à sa première expérience dans cet emploi. Dans l'ensemble, il semble y avoir peu de mobilité, du moins en ce qui concerne les commissions scolaires et les écoles assignées. Par contre, cette conclusion est limitée à seulement deux années consécutives, et le questionnaire ne permet pas d'évaluer précisément le nombre de personnes ayant quitté leur emploi depuis l'année précédente ou même le nombre de débutants et de débutantes dans l'emploi.

Les répondantes et les répondants avaient à indiquer pendant combien d'années ils souhaitaient travailler en pastorale scolaire au primaire, en supposant que leur emploi soit maintenu. Un peu plus du tiers (36,3 %) ont répondu «ne pas savoir», une proportion semblable (34,6 %) désirent poursuivre leur emploi durant six ans et plus alors que près du quart souhaitent continuer à exercer ces fonctions pendant deux à cinq ans encore.

Le désir des personnes de poursuivre en pastorale scolaire au primaire varie selon les groupes d'âge. Le **tableau 14** présente ces données. Ce sont les personnes de 30 à 49 ans qui sont les plus nombreuses (environ 40 %) à souhaiter poursuivre leur travail pendant six ans et plus, comparativement à près du quart des personnes âgées de 20 à 29 ans ou de 50 ans et plus. Parmi ces deux derniers groupes, ce sont les 20 à 29 ans qui souhaitent rester le moins longtemps, et ces personnes se montrent beaucoup plus indécises que les 50 ans et plus.

Tableau 14 - Répartition des répondantes et des répondants selon l'âge, en fonction de leur désir de poursuivre leur travail en animation pastorale (exprimé en nombre d'années) (%) (n = 1023)

Désir de poursuivre	Groupe d'âge			
	20-29 ans (n=57)	30-39 ans (n=187)	40-49 ans (n=427)	50 ans et plus (n=352)
Moins de 2 ans	8,8	3,2	2,3	8,5
De 2 à 5 ans	21,0	17,1	16,4	37,8
6 ans et plus	26,3	39,6	41,5	24,7
Indécis	43,9	40,1	39,8	29,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Le désir de poursuivre plus ou moins longtemps leur travail en pastorale scolaire varie également selon que les personnes sont à temps plein ou à temps partiel. Plus de la moitié (54,4 %) des personnes travaillant à temps plein souhaitent poursuivre leur emploi pendant plus de 6 ans par rapport à 34,9 % de celles qui sont à temps partiel; les premières sont également moins indécises que les secondes (27,7 % à temps plein contre 37 % à temps partiel).

4. DESCRIPTION DE LA TÂCHE D'ANIMATION PASTORALE

4.1 LES ÉCOLES ASSIGNÉES (q. 27 et q. 28)

La presque totalité (97,1%) des répondantes et des répondants travaillent dans une ou des écoles dont la langue d'enseignement est le français.

Près de 60 % des répondantes et des répondants font de l'animation pastorale dans une seule école, près de 25 % d'entre eux, dans deux écoles, environ 10 % dans trois écoles et très peu (4,4 %) dans quatre écoles et plus.

Le nombre d'écoles, où les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire travaillent, a été associé au nombre d'heures de travail rémunérées. Le **tableau 15** présente ces données. Parmi les groupes qui font l'animation pastorale moins de 15 heures par semaine, plus de 85 % des personnes ne se rendent que dans une ou deux écoles, comparativement à environ 75 % de celles qui travaillent de 15 à 28 heures et à 50 % de celles qui travaillent entre 29 et 35 heures. Ce dernier groupe est le seul où il y a une proportion non négligeable (28 %) de répondantes et de répondants qui travaillent dans quatre écoles et plus.

Tableau 15 - Répartition des répondantes et des répondants selon le nombre d'écoles assignées et le nombre d'heures rémunérées (%)

Nombre d'écoles assignées	Nombre d'heures rémunérées					
	Moins de 4 (n=218)	De 4 à 8 (n=206)	De 9 à 14 (n=205)	De 15 à 21 (n=150)	De 22 à 28 (n=111)	De 29 à 35 (n=50)
1 école	83,5	70,4	58,1	42,0	27,0	6,0
2 écoles	12,8	22,8	27,3	34,7	46,9	44,0
3 écoles	2,3	4,9	11,2	18,7	23,4	22,0
4 écoles et plus	1,4	1,9	3,4	4,6	2,7	28,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

4.2 LES GROUPES D'ÉLÈVES RENCONTRÉS

4.2.1 Nombre de groupes de l'enseignement ordinaire (q. 30)

Le nombre de groupes d'élèves de l'enseignement général, de la 1re à la 6e année, rencontrés annuellement par les personnes chargées de l'animation pastorale se répartit comme suit: 16,4 % des répondants et des répondantes rencontrent entre un et cinq groupes, 45% entre six et quinze groupes, environ 25 % entre seize et vingt-cinq groupes et enfin 15 % recontrent vingt-six groupes et plus par année.

4.2.2 Fréquence des rencontres (q. 31)

La majorité (71,1 %) des répondantes et des répondants rencontrent les groupes d'élèves une fois par mois, près de 15 % le font plus fréquemment et près de 15 % les rencontrent moins d'une fois par mois.

La fréquence à laquelle les groupes d'élèves sont rencontrés varie un peu selon le nombre de groupes devant être rencontrés. Ces données font l'objet du **tableau 16**. Dans l'ensemble, on observe que les groupes sont rencontrés un peu moins souvent par les répondantes et les répondants qui ont seize groupes et plus.

Tableau 16 - Répartition des répondantes et des répondants selon le nombre de groupes d'élèves rencontrés et la fréquence des rencontres (%)

Fréquence des rencontres	Nombre de groupes rencontrés			
	De 1 à 5 (n=164)	De 6 à 15 (n=447)	De 16 à 25 (n=244)	De 26 à 68 (n=147)
Moins d'une fois par mois	8,5	11,4	16,4	21,8
Une fois par mois	76,2	70,5	72,5	66,0
Plus d'une fois par mois	15,3	18,1	11,1	12,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

4.2.3 Enfants de l'éducation préscolaire (q. 32)

La plupart (84,4 %) des écoles où se rendent les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire reçoivent des enfants de l'éducation préscolaire. Dans ces écoles, 36,6 % des répondantes et des répondants ne rencontrent jamais ces groupes, 56,8 % disent les rencontrer moins d'une fois par mois et 5,8 % le font plus d'une fois par mois.

4.2.4 Élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (q. 33)

Près de 40 % des écoles primaires où se rendent les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire reçoivent des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Dans ces écoles, une minorité (11,7 %) de répondantes et de répondants ne rencontrent jamais ces groupes d'élèves, alors que 55,2 % disent les rencontrer une fois par mois, 26,3 % moins d'une fois par mois et près de 7 % plus d'une fois par mois.

4.3 LES ACTIVITÉS DE PASTORALE

4.3.1 Planification (q. 37)

La majorité des personnes ayant répondu au questionnaire disent planifier leurs activités auprès des élèves chaque mois (36,2 % des répondantes et des répondants) ou pour l'ensemble de l'année (30,6 %). Notons que tous ceux et celles (10,6 %) qui ont indiqué plus d'un moment de planification, mentionnent la planification annuelle. La planification à chaque semestre est faite par 16,6 % des répondantes et des répondants et la planification hebdomadaire par 6 % de ceux-ci.

4.3.2 Préparation (q. 38)

Un peu plus de la moitié (56,5 %) des répondantes et des répondants disent que en général, ils préparent seuls leurs activités pastorales.

Ceux qui préparent leurs activités avec d'autres personnes le font le plus souvent avec d'autres personnes chargées de l'animation pastorale au primaire (40,9 %) ou avec le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne (15 %) ou avec des personnes de ces deux groupes (16,1 %). Dans moins de 10 % des cas, les répondantes et les répondants préparent leurs activités avec le ou les titulaires de classe ou avec la personne responsable en paroisse.

Environ 20 % des répondantes et des répondants préparent leurs activités avec deux ou trois des personnes proposées ou avec d'autres tels un parent, un bénévole de la paroisse ou un stagiaire.

4.3.3 Ressources matérielles (q. 25 et q. 26)

La grande majorité (89,2 %) des répondantes et des répondants disposent du matériel nécessaire (matériel de bricolage, équipement audiovisuel, etc.) pour réaliser leurs activités. Près de 64 % d'entre eux disent également avoir accès aux services de secrétariat.

Quant aux salles mises à la disposition des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire, plus de la moitié (55,2 %) disent avoir accès à un espace de travail dans une salle à usage général, 29,2 % ont accès à une classe réservée à plusieurs activités et 14,2 % à une classe spécialisée réservée uniquement à l'animation pastorale. Notons qu'une personne peut avoir accès à plus d'un type de classe. L'analyse statistique démontre ainsi que le quart des répondantes et des répondants n'ont accès à aucun des types de salles mentionnées.

En ce qui concerne l'accès à des documents de référence pouvant être utilisés pour préparer les activités pastorales, la quasi totalité (95 %) des répondantes et des répondants ont répondu avoir accès à ceux du ministère de l'Éducation, soit le répertoire d'objectifs, le guide de planification et la banque d'activités en animation pastorale. Seulement 1,5 % des répondantes et des répondants disent n'avoir à leur disposition aucun de ces documents.

De plus, 93,9 % des personnes ont accès à du matériel proposé par le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne et 76,9 % ont du matériel proposé par l'Office ou le Service diocésain d'éducation de la foi. Même si plusieurs n'ont pas indiqué s'ils utilisaient ou non d'autre matériel, les données permettent d'estimer qu'environ la moitié recourt également à d'autres documents de référence.

4.3.4 Type et fréquence des activités (q. 35)

Le questionnaire proposait six types d'activités d'animation pastorale et les répondantes et les répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils les réalisaient. Les activités réalisées le plus souvent sont celles qui sont liées aux périodes liturgiques (avent, carême, etc.) puisque 85,9 % des répondantes et des répondants les réalisent «très souvent» ou «souvent». Viennent ensuite les activités thématiques réalisées «très souvent» ou «souvent» par 76,9 % des personnes.

Les activités axées sur les événements spéciaux de la vie de l'école et celles qui sont liées aux programmes d'enseignement religieux sont moins courantes puisque respectivement 49,1 % et 37,7 % des répondantes et des répondants disent les réaliser «très souvent» ou «souvent».

Les deux types d'activités qui sont réalisées le moins fréquemment sont les célébrations sacramentelles (25,7 % «très souvent» ou «souvent») et les visites de lieux religieux (10,1 % «très souvent» ou «souvent»). Notons que 11,4 % des personnes disent ne jamais réaliser de célébrations sacramentelles et 15,8 % n'organisent jamais de visites de lieux religieux.

4.3.5 Moment privilégié pour rencontrer les groupes (q. 34)

On constate une grande diversité de pratiques quant au moment privilégié pour rencontrer les groupes d'élèves. Les activités ont lieu durant les heures d'enseignement religieux et d'autres matières pour 39,9 % des répondantes et des répondants ou encore uniquement durant les heures d'enseignement religieux pour 37,8 % d'entre eux. Un peu plus de 20 % ont des activités à la fois durant les heures d'enseignement et en dehors des heures d'enseignement, comme le midi ou après la classe.

4.3.6 Priorité pastorale (q. 36)

La grande majorité (90 %) des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire se sont donné une priorité pastorale pour orienter globalement leurs activités en 1991-1992. Le **tableau 17** montre ces thèmes par ordre d'importance. Les thèmes les plus fréquents sont le respect de soi et des autres (28,8 % des répondantes et des répondants), la paix (28 %) et l'accueil (14,6 %).

Tableau 17 - Répartition des répondantes et des répondants selon le thème retenu comme priorité pastorale (n = 938)

Thème de la priorité pastorale	%
Respect de soi et des autres	28,8
Paix	28,0
Accueil	14,6
Solidarité, entraide, partage, fraternité, charité	6,0
Confiance	5,7
Violence et non-violence	5,3
Responsabilité, autonomie	4,3
Intériorité, prière	3,8
Communication, amitié, harmonie, bonne entente, amour, communion	3,5
Total	**100,0**

4.4 L'ÉVALUATION DU TRAVAIL EN ANIMATION PASTORALE (q. 39)

Un peu plus de 90 % des répondantes et des répondants évaluent, en cours d'année, leur travail en animation pastorale. Pour près de la moitié d'entre eux, cette évaluation se fait de façon à la fois orale et écrite; 36,6 % d'entre eux font une évaluation orale seulement et 15,4 % la font par écrit seulement.

Parmi les personnes qui font une évaluation de leur travail, 30,5 % la font seules et 69,5 % la font avec une ou plusieurs personnes.

Lorsque l'évaluation est faite avec d'autres, **58 % la font avec une seule personne**, soit 21,3 % avec le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne, 16,5 % avec un membre du personnel enseignant, 13,4 % avec la direction de l'école et 6,6 % avec un responsable paroissial. **Parmi les 42 % qui font une évaluation avec plus d'une personne**, on mentionne presque toujours quelqu'un de l'école soit de la direction ou du personnel enseignant. Ces derniers sont souvent accompagnés également du conseiller ou de la conseillère en éducation chrétienne ou, dans la même proportion, d'un responsable paroissial ou encore de ces deux personnes à la fois.

5. RELATIONS ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES PERSONNES

5.1 LA PARTICIPATION À LA VIE DE L'ÉCOLE

5.1.1 Participation aux événements scolaires (q. 41 et q. 42)

Plus des trois quarts des personnes ayant répondu au questionnaire sont habituellement invitées aux activités suivantes: les événements particuliers de la vie de l'école telles la rentrée scolaire (84,7 %), les fêtes ou les réunions spéciales du personnel de l'école (84,2 %) et les fêtes ou les activités spéciales pour les élèves de l'école (76 %). Quand aux activités à caractère plus «pédagogique», de 20 % à 40 % des répondantes et des répondants sont invités à l'élaboration et à la mise en oeuvre du projet éducatif (40,6 %), aux journées pédagogiques (33,9 %), au conseil d'orientation (30,3 %) et enfin, 19,2 % sont invités aux réunions du comité d'école.

Par ailleurs, environ huit répondantes et répondants sur dix sont invités à participer à l'évaluation du vécu confessionnel quand cette opération est menée par l'école.

5.1.2 Information aux parents (q. 40)

La majorité (90 %) des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire ont indiqué qu'à leur connaissance les parents ont été informés de leur présence à l'école ou dans les écoles où elles travaillent.

5.1.3 Incidence de l'ancienneté sur la participation à la vie de l'école (q. 13, q. 41 et q. 42)

La participation aux activités de l'école varie en fonction de l'ancienneté des répondantes et des répondants dans leur emploi en animation pastorale. Le **tableau 18** présente les pourcentages de répondantes et des répondants qui disent être invités aux activités de l'école au regard de l'ancienneté dans l'emploi. Dans l'ensemble, l'invitation au comité d'école est peu associée à l'ancienneté. Par contre, les répondantes et les répondants qui ont trois ans et plus d'ancienneté sont plus nombreux à se dire invités aux autres activités énumérées au **tableau 18**.

Tableau 18 - Pourcentages de répondantes et de répondants ayant indiqué qu'ils sont invités à diverses activités de l'école, selon leur ancienneté dans l'emploi*

Activités	Ancienneté				
	Moins d'un an	1 an	2 ans	De 3 à 5 ans	6 ans et plus
Journés pédagogiques	22,0	22,2	27,0	36,1	45,6
Fêtes ou réunions spéciales du personnel de l'école	73,6	81,8	76,4	86,4	94,8
Fêtes ou activités spéciales pour les élèves	71,3	67,1	73,9	76,1	82,9
Événements particuliers de la vie de l'école (ex.: rentrée scolaire)	77,0	79,7	77,8	88,4	91,5
Comité d'école	17,5	12,1	19,1	22,3	17,7
Conseil d'orientation	21,5	21,3	24,3	35,3	35,9
Élaboration ou mise en oeuvre du projet éducatif	29,2	19,1	32,6	48,0	49,2
Évaluation du vécu confessionnel	77,1	78,7	74,3	81,2	87,8

* Les pourcentages sont indépendants d'une cellule à l'autre. La différence entre 100 et chacun des chiffres correspond au pourcentage de répondantes et de répondants qui ne sont pas invités aux activités de l'école. Le nombre de répondantes et de répondants, sur lequel est calculé le pourcentage d'une cellule, est fonction du nombre de personnes invitées à l'activité par rapport à celles qui ont l'ancienneté mentionnée.

5.2 LES RELATIONS AVEC LES BÉNÉVOLES (q. 43 et q. 44)

Plus de la moitié (52,6 %) des répondantes et des répondants s'entourent de collaborateurs et de collaboratrices bénévoles. Environ la moitié d'entre eux bénéficient de l'aide d'un ou deux bénévoles, alors que l'autre moitié peuvent compter sur l'aide de trois bénévoles et plus. Cette collaboration est davantage occasionnelle que régulière.

L'aide des bénévoles pour la réussite des activités de pastorale est appréciée. En effet, la grande majorité des répondantes et des répondants disent que le travail de ces personnes est «très nécessaire» ou «plutôt nécessaire».

5.3 LES PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS (q. 45)

Les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire étaient invitées à indiquer la fréquence à laquelle diverses personnes jouent un rôle actif dans le déroulement d'activités pastorales auprès des élèves. Près de 40 % des répondantes et des répondants disent que les titulaires de classe qui font l'enseignement moral et religieux catholique, sont «très souvent» ou «souvent» des partenaires actifs, 25 % disent la même chose des prêtres et environ 20 % le disent des animateurs ou des animatrices de pastorale paroissiale. Seulement 10 % ou moins des répondantes et des répondants disent que les spécialistes en enseignement moral et religieux catholique ou que les parents ont un rôle actif à jouer dans la réalisation des activités de pastorale scolaire.

Notons toutefois que le rôle des spécialistes en enseignement moral et religieux a pu être sous-estimé puisque plusieurs écoles n'en ont pas; plusieurs répondantes et répondants ont donc pu indiquer «jamais» en l'absence de l'option «ressource non disponible».

5.4 LES RELATIONS AVEC LA PAROISSE (q. 46 et q. 47)

Près de la moitié des répondantes et des répondants entretiennent des relations régulières avec la ou les paroisses d'où viennent les élèves. La fréquence de ces relations est de l'ordre d'une fois par semaine pour 25,1 % d'entre eux, de quelques fois par mois pour 20,9 %, d'une fois par mois pour 11,6 % et de quelques fois dans l'année pour 39,7 % des répondantes et des répondants. Ceux qui n'ont jamais de contact avec la paroisse constituent l'exception.

Plus de 70 % des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire établissent, avec la ou les paroisses de leurs élèves, les types de collaboration suivants:

- échanges d'information sur les activités pastorales destinées aux enfants, à l'école et à la paroisse (85 %);
- collaboration des élèves à des projets paroissiaux (74,8 %);
- projets de pastorale conjoints école-paroisse (70,8 %).

5.5 LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES (q. 48)

Près des deux tiers des personnes ayant répondu au sondage, ont tenté d'établir, en 1991-1992, des liens avec les familles des enfants qu'elles rencontrent en pastorale scolaire. Les personnes qui ont tenté d'établir des liens avec les familles devaient indiquer s'il était facile ou difficile de le faire. Près de 60 % ont jugé que cette démarche était facile, dont 13,7 % «très facile» et 44,5 % «plutôt facile». Les autres l'ont jugé «plutôt difficile» (33,4 %) ou «très difficile» (8,4 %).

Diverses raisons sont invoquées pour expliquer la facilité ou la difficulté à établir des liens avec les familles. Les mêmes catégories de raisons sont utilisées pour en décrire la facilité et la difficulté. Le **tableau 19** présente ces données. Pour celles et ceux qui jugent qu'établir des liens avec les familles est facile, 40 % mentionnent que c'est dû à leur insertion dans le milieu (participation paroissiale, lieu de résidence), 34 % mentionnent l'attitude ouverte des parents, et 22 % l'attribuent aux moyens de communication retenus (lettre, téléphone, etc). Par contre pour ceux qui estiment difficile d'établir des liens avec les familles, 57 % l'attribuent à l'attitude négative des parents, 18 % à des contraintes particulières (nombre élevé de groupes, manque de temps ou de lieux de rencontre, diversité de langues et de religions...) et 14 % aux moyens de communication utilisés.

Les autres raisons mentionnées, positivement ou négativement, concernent l'accueil et la collaboration de l'école, les milieux familiaux difficiles, l'influence de la satisfaction des enfants envers la pastorale scolaire sur l'attitude des parents.

Tableau 19 - Répartition des répondantes et des répondants selon la raison invoquée au regard de la facilité ou de la difficulté à établir des liens avec les familles (%)

Raisons invoquées	Liens faciles (n=266)	Liens difficiles (n=237)
Attitudes des parents (ex.: intérêt ou non, disponibilité ou non)	34	57
Moyens de communication (ex.: lettre, communication orale, téléphone)	22	14
Insertion de la personne chargée de l'animation pastorale au primaire dans le milieu (ex.: participation paroissiale, lieu de résidence)	40	6
Contraintes particulières (ex.: nombre de groupes, manque de temps ou de lieux de rencontre, diversité de langues et de religions)	1	18
Autres raisons	3	5
Total	**100**	**100**

6. PERFECTIONNEMENT ET SOUTIEN

6.1 LE PERFECTIONNEMENT (q. 52, q. 53 et q. 54)

6.1.1 Participation et organisation

En 1991-1992, la grande majorité (93,3 %) des personnes chargées de l'animation pastorale ont participé à des activités de perfectionnement liées à leur tâche.

Les répondantes et les répondants devaient indiquer les deux personnes à qui revient le plus souvent l'organisation des activités de perfectionnement. Les deux principaux organisateurs sont le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne (mentionné en premier lieu par près des trois quarts des personnes), et la responsable diocésaine ou le responsable diocésain (mentionné en premier lieu par 22,6 % des répondantes et des répondants et en second lieu par 58,8 % d'entre eux). Plus rarement, le ou la responsable de la région pastorale assume cette responsabilité et exceptionnellement, c'est le répondant régional du ministère de l'Éducation.

De même, les répondantes et les répondants devaient indiquer les deux personnes le plus souvent chargées de l'animation des activités de perfectionnement. Près de la moitié des répondantes et des répondants ont d'abord mentionné le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne alors que le tiers ont d'abord mentionné une personne-ressource. Ces deux personnes ont aussi été mentionnées en second lieu par près de 60 % des répondantes et des répondants, auxquelles s'ajoute la responsable diocésaine ou le responsable diocésain mentionné par près du tiers des personnes.

6.1.2 Financement

La commission scolaire est la principale source de financement des coûts liés au perfectionnement, près des deux tiers des personnes chargées de l'animation pastorale l'ayant mentionnée comme première source. Près du quart des répondantes et des répondants ont également mentionné la paroisse ou le diocèse comme première source de financement .

Enfin, notons qu'un bon nombre de répondantes et de répondants assument eux-mêmes les coûts liés aux activités de perfectionnement: 8,6 % se sont nommés comme première source de financement et 29 % l'ont fait comme seconde source.

6.1.3 Raisons de non-participation au perfectionnement

Une minorité (6,7 %) des personnes chargées de l'animation pastorale n'ont participé à aucune activité de perfectionnement en 1991-1992. Les principales raisons invoquées sont le manque de temps (44,4 % des répondantes et des répondants) et le fait de ne pas avoir eu d'offre de perfectionnement (29,6 %). Pour celles et ceux qui ont mentionné une seconde raison, près du quart ont indiqué le manque de temps et une proportion semblable ont dit ne pas en avoir ressenti le besoin.

Quelques personnes ont fait référence à des raisons non prévues dans le questionnaire, soit le manque de ressources financières, les difficultés de santé et l'éloignement géographique.

6.1.4 Perfectionnement souhaité

Le **tableau 20** présente la répartition des répondantes et des répondants selon le principal sujet sur lequel ils souhaiteraient recevoir du perfectionnement. Le sujet qui suscite le plus d'intérêt est le développement psycho-religieux des élèves de 6 à 12 ans, mentionné par près de 40 % des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire.

Les deux autres sujets qui suscitent le plus d'intérêt sont les techniques d'animation (18,3 % des répondantes et des répondants) et la compréhension de textes bibliques (16,1 %). Près de 10 % des personnes suggèrent que le perfectionnement porte plutôt sur le programme d'études en enseignement moral et religieux catholique au primaire et 6,6 % sur les démarches de planification et d'apprentissage proposées par le ministère de l'Éducation.

Quelques personnes ont suggéré d'autres sujets de perfectionnement, soit de nouveaux thèmes ou des aspects complémentaires aux sujets présentés. Le **tableau 20** en donne quelques exemples.

Tableau 20 - Répartition des répondantes et des répondants selon le thème principal sur lequel ils souhaitent recevoir du perfectionnement (n = 980)

Thème de perfectionnement souhaité	%
Le développement psycho-religieux des élèves de 6 à 12 ans	39,0
Les techniques d'animation	18,3
La compréhension des textes bibliques	16,1
Le programme d'études en enseignement moral et religieux catholique au primaire	10,7
Les démarches de planification et d'apprentissage proposées par le ministère de l'Éducation	6,6
Deux des sujets proposés	4,2
Autres sujets (ex.: relation d'aide, problèmes des jeunes et des familles, nouvelles religions, création d'activités, etc.)	5,1
Total	**100,0**

6.2 LE SOUTIEN OBTENU (q. 55 et q. 56)

6.2.1 Conseillers et conseillères en éducation chrétienne

Près de 60 % des personnes chargées de l'animation pastorale rencontrent le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne quelques fois par année et 35,2 % une fois par mois. Seulement 4,2 % des répondantes et des répondants rencontrent cette personne quelques fois par mois alors que 3,2 % disent ne jamais la rencontrer.

6.2.2 Autres personnes

La grande majorité (88,9 %) des répondantes et des répondants peuvent aussi compter sur d'autres personnes pour les soutenir dans leur tâche pastorale. Les réponses sont diversifiées quant à l'identification de ces personnes jugées importantes comme soutien. Ainsi, 39,3 % ont nommé une ou d'autres personnes chargées de l'animation pastorale au primaire, 27,9 % ont nommé le responsable dans la paroisse, 25,6 % la direction de l'école et certaines et certains (7,2 %) la responsable diocésaine ou le responsable diocésain.

7. APPRÉCIATION PERSONNELLE DU TRAVAIL EN ANIMATION PASTORALE

7.1 L'APPRÉCIATION DES RELATIONS AU TRAVAIL (q. 57A)

Les personnes ayant répondu au questionnaire ont exprimé leur degré de satisfaction quant aux relations qu'elles entretiennent au travail avec diverses personnes ou groupes de personnes. Dans l'ensemble, ces relations semblent satisfaisantes pour plus de 85 % des répondantes et des répondants par rapport à huit des neuf groupes de personnes présentés. À cet égard, ce sont les relations avec les parents qui sont les moins satisfaisantes bien qu'il y ait 73 % des répondantes et des répondants qui en soient satisfaits.

Les relations avec les élèves apparaissent les plus satisfaisantes: 79,6 % des répondantes et des répondants les qualifient de «très satisfaisantes» et 20 % de «satisfaisantes». Entre 60 et 67 % des répondantes et des répondants sont «très satisfaits» de leurs relations avec les enseignantes et les enseignants, la ou les directions d'école de même que de leurs relations avec le conseiller ou la conseillère en éducation chrétienne. Près de 50 % des répondantes et des répondants se disent très satisfaits de leurs relations avec les responsables en paroisse et les autres membres du personnel scolaire. Enfin, environ 40 % se disent également très satisfaits de leurs relations avec les bénévoles et les responsables de l'Office ou du Service diocésain d'éducation.

Notre questionnaire ne permet pas de décrire les éléments précis liés à la satifaction ou à l'insatisfaction des relations au travail. Il est certain que les occasions régulières de collaboration avec une personne vont influencer l'appréciation des relations de travail avec celle-ci, de même que les attentes entretenues à son endroit. Sans apporter de données quantifiables, la «synthèse des commentaires» présentée au chapitre suivant, permet d'éclairer certains des éléments liés à la satisfaction ou à l'insatisfaction des relations au travail.

7.2 L'APPRÉCIATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL (q. 57B)

Le questionnaire invitait également les personnes à évaluer leur degré de satisfaction par rapport à plusieurs aspects, matériels et organisationnels, de leur situation de travail.

L'aspect qui suscite le plus d'insatisfaction est la rémunération accordée puisque près de 45 % des répondantes et des répondants en sont insatisfaits. Les personnes engagées à temps plein sont un peu plus nombreuses (56,3 %) à se dire insatisfaites à ce sujet comparativement à celles qui le sont à temps partiel (44,2 %). Les deux autres aspects pour lesquels les proportions de personnes se disant insatisfaites sont les plus élevées concernent les ressources matérielles (25 % des répondantes et des répondants) et l'horaire de travail (20 % des répondantes et des répondants).

Le degré de satisfaction pour les quatre autres éléments est très élevé et comparable: près de 90 % des répondantes et des répondants sont «très satisfaits» ou «satisfaits» de l'intégration à l'équipe-école, du soutien reçu pour la tâche, du nombre de groupes à rencontrer et des sources de référence disponibles (guide, répertoires, etc.).

7.3 L'APPRÉCIATION GLOBALE DE L'EMPLOI (q. 58)

La quasi-totalité des personnes ayant répondu au sondage qualifient positivement leur expérience de travail en animation pastorale au primaire. Ainsi, 51,7 % la qualifient de «très positive» et 46,5 % de «plutôt positive». Exceptionnellement, cette expérience de travail est évaluée comme «plutôt négative» (1,8 % des répondantes et des répondants).

La «synthèse des commentaires», présentée ci-après, permet de mieux cerner les éléments rattachés à cette appréciation de l'expérience faite en animation pastorale au primaire.

8. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES

8.1 AVANT TOUT, UNE QUESTION D'ENGAGEMENT PERSONNEL

Les commentaires laissent voir que les personnes chargées de l'animation pastorale accomplissent leur tâche avec conviction et attachement. Comme a dit l'une d'elles: «Je me sens et je suis missionnaire à part entière.» Une autre souligne que son «engagement en pastorale n'est pas un travail quelconque, mais une mission que le Seigneur lui a confiée». De nombreux commentaires révèlent une profonde motivation spirituelle et personnelle pour l'accomplissement de ce travail. Qu'elles soient jeunes ou plus âgées, les personnes disent aimer ce qu'elles accomplissent à l'école avec les jeunes et avoir pour but premier d'oeuvrer à la croissance de la foi chez les jeunes. Les problèmes toutefois ne sont pas niés, comme on le verra plus loin.

Le commentaire suivant représente bien ce que vivent plusieurs personnes chargées d'animation pastorale au primaire.

> «Ma situation en animation pastorale au primaire me comble. Je suis privilégiée, car aux deux écoles je suis attendue, aidée, appréciée. Je fais partie intégrante du groupe. Mon seul but est d'aider les jeunes à vivre en témoins heureux de l'Évangile. Je fais mon travail par amour avec une très grande joie. Je n'attends rien monétairement. Mon seul désir est de voir des visages, des coeurs heureux de confiance, heureux d'espérance, heureux de foi.»

8.2 L'ANIMATION PASTORALE, C'EST IMPORTANT POUR LE MILIEU

Plusieurs évoquent l'importance de l'animation pastorale et son apport à l'éducation des jeunes. De façon générale, on indique que le milieu est ouvert à la pastorale qui se situe dans l'ensemble de l'action éducative de l'école. Voici un commentaire significatif à cet égard:

> «Notre travail est très important auprès des enfants. La confiance et les valeurs apportées complètent bien l'enseignement religieux. C'est un enrichissement pour les élèves. Nous les rejoignons dans leur vécu. Enfin, ils ont une place pour se dire et être accueillis à la manière de Jésus.»

8.3 UN TRAVAIL EXIGEANT

Les personnes ont souvent mentionné que leur travail comporte des exigences particulières. Ainsi, selon l'expression de l'une d'elles, «travailler dans ce domaine implique qu'on accepte de travailler "à contre-courant" et que le goût d'annoncer Jésus-Christ ainsi que des talents d'animation sont deux conditions essentielles pour être heureux en animation pastorale». La compétence dans ce domaine ne peut être évaluée qu'avec les diplômes, expliquera quelqu'un d'autre, elle repose également «sur le degré de foi et sur l'amour que je porte à Jésus-Christ».

Les exigences proviennent également du contexte social d'aujourd'hui. On évoque les «drames» que l'enfant a de plus en plus à vivre (divorce, chômage, pauvreté, violence). On souligne la pluralité des milieux, manifeste dans la répartition des élèves en enseignement religieux et en enseignement moral. On remarque que «ceux qui sont en enseignement religieux sont peu ou pas intéressés à s'engager dans un "agir religieux" car le bagage religieux de la famille est très faible ou inexistant».

Ce contexte exige que le discours pastoral soit significatif et cohérent. «Nous n'avons pas le droit d'être "non professionnels"», affirme une des personnes.

Pour certaines personnes chargées de l'animation pastorale au primaire, les diverses exigences représentent autant de défis à relever avec confiance. D'autres se heurtent toutefois à de réelles difficultés.

8.4 LE SALAIRE, NETTEMENT INSUFFISANT

Au regard des exigences du travail, la rémunération est jugée insuffisante. L'extrait suivant illustre bien cette opinion souvent exprimée dans les commentaires:

> «La rémunération est vraiment insatisfaisante: on exige de nous d'être des personnes ayant une qualification (30 unités au collégial) ou d'avoir une expérience pertinente; d'être en perfectionnement continu; de présenter un projet d'année, de faire un bilan de l'année; d'être une agente qui est en interaction avec les différents collaborateurs: école - parents - paroisse...»

Plusieurs considèrent que leur emploi s'apparente au bénévolat: «C'est du bénévolat récompensé». De plus, ils sont souvent mis à pied pendant l'été, les congés de Noël, la période de relâche...

Contrairement à ce que donnent à penser les réponses à certaines questions du sondage, les commentaires expriment beaucoup de préoccupations salariales, et bon nombre disent devoir chercher, à regret, un autre emploi mieux rémunéré. Même celles et ceux qui disent ne pas avoir vraiment besoin de ce salaire, parce qu'ils disposent déjà d'un bon revenu familial, trouvent cette situation inacceptable.

Enfin, la faible rémunération et l'absence d'avantages sociaux sont perçues comme un manque de reconnaissance de la valeur du travail fait en animation pastorale au primaire.

8.5 ÊTRE MIEUX RECONNU À L'ÉCOLE

Plusieurs expriment des attentes en ce qui concerne la reconnaissance de leur rôle dans les écoles. Deux commentaires représentatifs:

> «Je crois que la tâche de l'animatrice n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur: pas de local, oubli sur la liste du personnel. Pourtant dans une école où je travaille, un prof m'a dit: "Maintenant que je connais bien qui est l'animatrice, il faudrait vous lever de bonne heure pour nous l'enlever", et c'est l'opinion des autres profs aussi.»

> «Face aux professeurs, c'est très difficile, notre rôle n'est pas assez "officiel" parce qu'ils peuvent nous refuser l'accès à leur classe quand ils veulent.»

D'autres ajoutent: «Je regrette de devoir être celui qui passe toujours en dernier.» «On n'est pas des techniciens amuseurs publics à l'école (rentrée, fêtes,...) mais des prophètes...»

Souvent, on propose comme solution d'être traité à l'instar des animatrices et des animateurs de pastorale au secondaire: statut professionnel, meilleures conditions de travail, etc. C'est pourquoi on affirme préférer être appelé «animatrices de pastorale au primaire» plutôt que «personnes chargées de l'animation pastorale au primaire».

8.6 CERTAINS PROBLÈMES D'ORGANISATION ET DE RESSOURCES MATÉRIELLES

Les commentaires attirent l'attention sur divers problèmes qui entravent une réalisation harmonieuse des activités de pastorale et qui provoquent de l'insatisfaction chez les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire.

Ce qui est souligné, en premier lieu, c'est l'absence d'une salle réservée à la pastorale. Pour presque tous et toutes, la salle représente l'élément essentiel pour améliorer leur travail d'animation auprès des enfants. Une salle pour favoriser «un climat de détente, de réflexion et de relance»... Une salle ou, du moins, un espace de travail pour y ranger le matériel nécessaire aux activités.

Beaucoup de difficultés concernent l'horaire des rencontres des groupes. Ce problème s'accentue lorsque la personne chargée d'animation pastorale doit se rendre dans plus d'une école. Les heures d'activités pastorales sont parfois éparpillées dans la semaine, ce qui nécessite plusieurs visites à l'école. D'autres fois, les cours d'enseignement religieux se donnant tous en même temps, il faut prévoir des semaines pour réaliser une série de rencontres. Ailleurs, les activités de pastorale sont placées à l'intérieur de périodes déjà écourtées pour divers motifs. On a souvent l'impression de devoir «quêter» du temps.

Problème également en ce qui concerne la durée des activités, qui semble parfois insuffisante pour assurer une animation pastorale de qualité auprès des élèves. La préparation d'activités gruge également beaucoup de temps. De plus, contrairement à ce que certaines ou certains ont déjà connu, le ressourcement n'est plus possible pendant les jours de classe; alors les personnes manquent de temps pour en faire.

Problème d'encadrement aussi: certaines personnes, souvent à leurs débuts en animation pastorale, se plaignent de manquer de soutien, tandis que d'autres se disent obligées de tenir compte de beaucoup de personnes pour l'évaluation de leur travail.

Des problèmes non moins importants sont soulevés quant à la précision du rôle de l'animation pastorale à l'école en lien avec les multiples partenaires. Ceci est relevé notamment en relation avec l'enseignement religieux: on souligne alors le manque de coordination ou le risque de répétition. De plus, la relation entre la pastorale scolaire et l'initiation sacramentelle en paroisse semble plus ou moins claire aux yeux de plusieurs partenaires, d'où les attentes excessives relativement à la personne chargée de l'animation pastorale au primaire.

Problèmes de budget enfin, pour l'achat du matériel nécessaire aux activités. Tout comme manquent aussi de meilleures banques d'activités, particulièrement pour les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

8.7 AVEC LA PAROISSE: DES HAUTS ET DES BAS

Les relations avec la paroisse sont évidemment très importantes pour les personnes chargées de l'animation pastorale dans les écoles primaires. Il est très fréquent d'ailleurs qu'elles aient aussi des responsabilités pastorales dans la paroisse.

Parfois, les rapports avec les responsables paroissiaux sont très satisfaisants. Le curé est très accueillant, plusieurs personnes de la paroisse s'engagent à l'école comme bénévoles, etc.

C'est parfois une situation plus difficile qui se manifeste. On avoue avoir du mal à «travailler en co-responsabilité» avec les curés; ces derniers essaient parfois «de récupérer l'animation pastorale pour la paroisse». Il s'ensuit une confusion dans les rôles respectifs et c'est la personne chargée d'animation pastorale scolaire qui se retrouve délaissée à l'école et surchargée en paroisse.

La question de l'initiation sacramentelle semble être une cause importante des problèmes avec la paroisse. Certains et certaines semblent laisser une place à l'école pour la pratique des sacrements de la vie chrétienne, tandis que d'autres pensent que les «sacrements devraient être la responsabilité de la paroisse et des parents seulement».

8.8 LES PARENTS MANQUENT À L'APPEL

Très peu de commentaires soulignent que les parents manifestent de l'intérêt pour les activités de pastorale scolaire ou qu'ils y collaborent. Par contre, on déplore fréquemment le peu de soutien de leur part et le peu d'engagement dans l'éducation chrétienne de leurs enfants:

> «Est-ce qu'ils veulent soutenir la formation chrétienne de leurs enfants qui est donnée à l'école et à la paroisse? Est-ce qu'ils assurent un soutien à la foi chrétienne de leurs enfants dans la vie de tous les jours? Est-ce qu'ils n'auraient pas besoin, eux aussi, de formation chrétienne? Est-ce que c'est seulement les parents ou la société en général qui se cherchent, s'égarent?»

> «Le lien avec la paroisse et la famille se fait aussi très bien; ce qui est pénible, c'est le peu de vécu religieux dans le milieu familial, et le peu d'intérêt de la part des parents. On se limite souvent à l'essentiel (sacrements).»

Pour améliorer la participation des parents, nombre de commentaires proposent d'améliorer l'information sur les activités pastorales et sur les démarches précises entreprises en enseignement religieux.

8.9 QUELQUES SITUATIONS PARTICULIÈRES

Certaines personnes trouvent que le questionnaire ne permettait pas d'expliquer suffisamment leur propre situation et apportent alors de l'information sur ce qu'elles vivent de particulier. Voici un aperçu des principales situations mises en relief dans les commentaires.

- Un certain nombre de personnes chargées d'animation pastorale dans plus d'une école connaissent des situations très différentes d'une école à l'autre. Un commentaire représentatif:

«Je travaille dans deux milieux très différents, quant aux écoles et aux paroisses. Dans une paroisse, les liens sont plus faciles que dans l'autre à faire. Dans une école, la direction et les professeurs me soutiennent, me supportent, collaborent facilement; je sens que je fais partie de l'équipe-école. Dans l'autre école, je ne sens aucun support du directeur, le climat est plus difficile à vivre.»

- Plusieurs prêtres mentionnent que les questions n'étaient pas toujours adaptées à leur situation.

- Quelques personnes précisent qu'elles en sont à leur première année en animation pastorale scolaire et qu'elles ont rencontré certaines difficultés d'intégration au milieu, d'encadrement et d'entraide.

- D'autres mentionnent que leur tâche d'animation pastorale est un complément, soit à une tâche d'enseignement, soit à une tâche de conseillère ou de conseiller en éducation chrétienne.

- Enfin, quelques commentaires présentent un modèle d'organisation différent de ce qui existe ailleurs. En voici un exemple:

«Dans notre paroisse, nous avons une situation particulière qui pourrait fausser les données de votre enquête. Il y a 6 écoles, 2000 élèves. Je suis donc engagée pour penser, planifier, préparer les ateliers. Ensuite, je donne cet atelier aux 5 pasteurs et 25 parents-collaborateurs qui eux vont dans les écoles. C'est une formule qui gagnerait à être essayée dans beaucoup d'endroits. C'est un travail valorisant et emballant.»

8.10 UN SONDAGE QUI SOULÈVE BEAUCOUP D'ESPOIR

Plusieurs commentaires portent sur le sondage lui-même. On formule parfois quelques plaintes, comme le fait qu'aucune question n'abordait «la relation d'aide pour laquelle nous sommes de plus en plus sollicités», ou encore l'absence de mention de la Conférence de pastorale scolaire pour le perfectionnement et le soutien. Dans l'ensemble, on constate de fortes attentes à l'égard de la réalisation du sondage et un vif intérêt à en connaître les résultats. Tout cela, bien entendu, dans la perspective d'améliorer la situation dans son milieu. Un témoignage très représentatif de l'espoir exprimé par un grand nombre:

«Je suis heureuse de répondre à ce sondage. Je me sens un peu plus importante pour le Ministère. Le sondage est bien fait et il touche à plusieurs aspects de notre travail. Je réalise un travail très important pour moi et les jeunes, et je crois qu'il est nécessaire. Ce que je désire le plus c'est d'être reconnue comme animatrice de pastorale comme ceux et celles du secondaire. Je rêve que toutes et tous soient traités également et dignement par leur commission scolaire et leur diocèse. Merci beaucoup.
P.S. En espérant que ce sondage servira à un mieux-être.»

EN RÉSUMÉ...

Les résultats du sondage ont permis de décrire les personnes chargées de l'animation pastorale dans les écoles primaires du Québec en 1991-1992. Ce résumé reprend les principaux constats de l'étude.

. Les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire sont majoritairement des femmes, mères de famille, d'âge moyen (40 ans et plus).

. Avant d'occuper leur emploi en animation pastorale au primaire, les deux tiers des personnes occupaient un autre emploi, notamment en enseignement au primaire et en pastorale paroissiale. Près de neuf personnes sur dix ont également oeuvré comme bénévoles dans un domaine connexe à leur actuelle tâche, particulièrement en pastorale paroissiale et scolaire.

. La moitié des personnes interrogées ont fait des études universitaires, le plus souvent du niveau du baccalauréat. Sept personnes sur dix ont pourvuivi des études dans un domaine religieux, le plus souvent en pastorale. En outre, les deux tiers des répondantes et des répondants ont également poursuivi des études dans d'autres domaines, notamment en sciences de l'éducation. Ces personnes sont également soucieuses de parfaire leur formation: au moment de répondre au sondage, 40 % d'entre elles étaient inscrites à un programme d'études collégiales ou universitaires en pastorale ou en théologie, même si, dans ce cas, les deux tiers de celles-ci possédaient déjà un diplôme ou une attestation d'études dans un domaine religieux.

. Près de 90 % des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire occupent cet emploi à temps partiel et, pour près du quart d'entre elles, pour moins de quatre heures par semaine. On ne peut s'étonner alors que la moitié des personnes interrogées occupent également un autre emploi, surtout en paroisse ou à l'école.

. Compte tenu du taux de personnes à temps partiel, la rémunération n'atteint pas 5000 $ par année pour la moitié des personnes interrogées. Par ailleurs, la rémunération paraît insuffisante aux yeux de plusieurs qui sont souvent ou même très souvent appelés à faire des heures supplémentaires. Seulement une personne sur cinq bénéficie d'avantages sociaux liés à son salaire.

. La grande majorité des personnes interrogées travaillaient, en 1991-1992, dans la ou les mêmes écoles que l'année précédente. On note, d'autre part, que six personnes sur dix ont un emploi rémunéré dans ce domaine depuis plus de deux ans. Si, par ailleurs, on questionne les personnes sur la durée d'exercice prévue pour cette fonction, près du tiers disent vouloir continuer de le faire pour au moins six ans encore et une proportion semblable est indécise à ce sujet. C'est le cas, notamment des plus jeunes. Toutefois, l'ensemble de ces éléments indique que les personnes chargées de l'animation pastorale font preuve d'une certaine stabilité dans leur emploi, compte tenu de la courte période sur laquelle portait l'évaluation (deux ans).

. En ce qui concerne la tâche, six personnes sur dix ont au plus 15 groupes d'élèves de l'enseignement ordinaire à rencontrer. Ces rencontres sont le plus souvent mensuelles. Plus de huit personnes sur dix travaillent dans une ou deux écoles primaires. Elles réalisent le plus souvent des activités pastorales liées aux périodes liturgiques, tels l'avent et le carême, et des activités thématiques.

. Les répondantes et les répondants peuvent habituellement compter sur diverses ressources pour accomplir leur tâche: matériel, secrétariat, espace de travail dans une salle à usage général. Elles ont un peu plus rarement accès à un local individuel de travail ou à un local réservé à l'animation pastorale. Les principaux instruments d'animation pastorale proposés par le ministère de l'Éducation sont utilisés par la grande majorité, de même que divers autres documents de référence.

. La conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne, les collègues en animation pastorale, la ou le responsable en paroisse et la direction d'école sont autant de personnes qui soutiennent de façon assez régulière les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire.

. Plus de 90 % des personnes interrogées ont participé à des activités de perfectionnement en 1991-1992, activités le plus souvent organisées par la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne ou par une responsable diocésaine ou un responsable diocésain.

. Comme on peut s'y attendre, le degré d'intégration des personnes chargées de l'animation pastorale à l'équipe-école s'accentue avec le temps. D'autre part, les titulaires de classe, faisant l'enseignement moral et religieux catholique jouent assez souvent un rôle actif dans le déroulement des activités pastorales.

. Les deux tiers des personnes interrogées avaient tenté, en 1991-1992, d'établir des liens avec les familles. Ces liens ont été difficiles pour quatre personnes sur dix, surtout à cause de l'attitude des parents, plus ou moins intéressés ou plus ou moins disponibles.

Dans l'ensemble, les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire sont «plutôt» et même «très satisfaites» de leurs relations avec les élèves, avec la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne, avec la direction d'école et avec le personnel enseignant. Bien qu'à un degré un peu moindre, elles jugent également satisfaisantes les relations qu'elles établissent avec les autres membres du personnel scolaire et les responsables paroissiaux. Quant à leurs relations avec les autres personnes comme les bénévoles, les responsables diocésains et les parents, les personnes chargées de l'animation pastorale sont encore très nombreuses à se dire satisfaites bien que le quart d'entre elles soient «plutôt» ou même «très insatisfaites» des relations avec les parents.

Dans l'ensemble, on peut également affirmer que les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire sont «plutôt satisfaites» de leur situation de travail en ce qui regarde leur intégration à l'équipe-école, au soutien reçu, au nombre de groupes d'élèves rencontrés et aux documents de référence mis à leur disposition. Par contre, les personnes interrogées se montrent «plutôt insatisfaites» de leur horaire de travail, des ressources matérielles disponibles, notamment des locaux, et surtout de la rémunération reçue.

Il n'en demeure pas moins que la majorité de ces personnes jugent que leur expérience de travail en animation pastorale au primaire est positive. Malgré les difficultés rencontrées, l'interprétation des résultats fait voir que ces personnes sont profondément engagées dans leur tâche pastorale et fortement animées du désir de témoigner de leur foi et d'éduquer les enfants.

Le présent sondage devrait aider les responsables des réseaux scolaires et ecclésiaux à se faire une juste idée de la situation actuelle des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire, s'ils tiennent compte à la fois des données statistiques et des commentaires. Certaines questions demeurent cependant. Une étude qualitative plus poussée, faite localement, devrait permettre d'envisager les mesures propres à améliorer la situation des personnes chargées de l'animation pastorale au primaire. On devrait être particulièrement attentif au fait que cet emploi revêt plusieurs caractéristiques des emplois propres aux femmes sur le marché du travail, à savoir des emplois à statut précaire, le plus souvent à temps partiel et à faible revenu sans avantages sociaux. Il est clair que l'engagement de foi auprès des enfants permet à ces personnes de surmonter bien des difficultés et procure des bénéfices personnels qui peuvent compenser les lacunes des conditions de travail. On devrait cependant être vigilant à ne pas abuser des personnes, sous prétexte qu'elles agissent au nom de leur foi.

ANNEXES

ANNEXE A

SOMMAIRE DES RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

SONDAGE

auprès

DES PERSONNES CHARGÉES

DE

L'ANIMATION PASTORALE

AU PRIMAIRE

Notes:

Le nombre maximal de répondants et de répondantes est de 1029; pour chacune des questions, le nombre de personnes qui y ont répondu est indiqué de la façon suivan·e: (n = ...).

Les ajouts au questionnaire sont inscrits entre crochets, par exemple: [autres réponses].

IDENTIFICATION

1. Parmi les régions suivantes, indiquez celle où se situe votre lieu de travail. (n = 993)

- Bas-Saint-Laurent	7,7 %
- Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,9 %
- Québec	11,7 %
- Mauricie–Bois-Francs	9,7 %
- Estrie	5,5 %
- Montréal	16,1 %
- Outaouais	3,4 %
- Abitibi-Témiscamingue	4,8 %
- Côte-Nord	2,5 %
- Nord-du-Québec	0,1 %
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3,1 %
- Chaudière-Appalaches	5,5 %
- Laval	3,2 %
- Lanaudière	4,6 %
- Laurentides	5,1 %
- Montérégie	11,1 %

2. Vous êtes: (n = 1008)

- un homme	12,4 %
- une femme	87,6 %

3. À quelle catégorie d'âge appartenez-vous? (n = 1028)

- 20-29 ans	5,6 %
- 30-39 ans	18,3 %
- 40-49 ans	41,5 %
- 50 ans et plus	34,6 %

4. Vous êtes: (n = 1027)

- laïc, laïque ..... 77,9 %
- religieux, religieuse ..... 15,7 %
- prêtre ..... 6,4 %

5. Avez-vous des enfants? (n = 989)

- Oui ..... 70,6 %
- Non ..... 29,4 %

FORMATION ANTÉRIEURE

6. Quel niveau de scolarité avez-vous atteint? (n = 1012)

- Quelques années au secondaire ..... 6,6 %
- Le diplôme d'études secondaires ..... 12,9 %
- Quelques années au collégial ..... 9,2 %
- Le diplôme d'études collégiales ..... 20,8 %
- Une licence universitaire ..... 11,0 %
- Un baccalauréat universitaire ..... 31,5 %
- Une maîtrise universitaire ..... 7,6 %
- Un doctorat universitaire ..... 0,4 %

7. Avez-vous obtenu un diplôme, un certificat ou une attestation officielle d'études dans un **domaine religieux**? (n = 1011)

- Oui ..... 71,9 %
- Non ..... 28,1 %
  Si non, passez à la question 8.

7.1 **Si oui**, dans la liste qui suit, indiquez quel est ou quels sont les diplômes, certificats ou attestations que vous avez obtenus en encerclant une réponse à chaque énoncé. (n = 728 à 731)

	oui	non
- Attestation d'études en pastorale	34,3 %	65,7 %
- Attestation d'études en catéchèse	11,9 %	88,1 %
- Certificat d'études collégiales en pastorale	21,2 %	78,8 %
- Certificat d'études universitaires en pastorale	29,1 %	70,9 %
- Certificat en catéchèse	5,9 %	94,1 %
- Baccalauréat spécialisé en catéchèse	4,8 %	95,2 %
- Baccalauréat spécialisé en pastorale	2,2 %	97,8 %
- Baccalauréat spécialisé en théologie	16,2 %	83,8 %
- Maîtrise en théologie	4,4 %	95,6 %
- Maîtrise en pastorale	3,2 %	96,8 %
- Maîtrise en catéchèse	0,7 %	99,3 %
- Autre	13,7 %	86,3 %

7.2 **Si oui**, quelle est la principale voie ou quelles sont les deux principales voies empruntées pour l'obtention de votre ou de vos diplômes, certificats ou attestations d'études?

	1re voie (n = 647)	2e voie (n = 126)
En suivant des cours:		
- par correspondance	0,8 %	4,0 %
- télévisés	0,8 %	14,3 %
- dans un centre de formation diocésain	21,6 %	24,6 %
- dans un institut de pastorale	11,1 %	11,1 %
- dans un cégep	14,1 %	7,9 %
- à l'université	48,5 %	27,8 %
- dans une autre institution	3,1 %	10,3 %

8. Avez-vous terminé des études dans un ou des **domaines autres que religieux?** (n = 997)

- Oui	64,9 %
- Non	35,1 %

Si non, passez à la question 9.

8.1 **Si oui**, dans la liste qui suit, indiquez quel est ou quels sont les domaines dans lesquels vous avez terminé des études en répondant à chaque énoncé. (n = 647)

	oui	non
- La santé	9,0 %	91,0 %
- Les affaires (secrétariat, commerce, administration)	19,6 %	80,4 %
- Les arts et les lettres	8,0 %	92,0 %
- Les sciences humaines	17,5 %	82,5 %
- L'agriculture	0,9 %	99,1 %
- Les sciences pures et appliquées (techniques)	2,9 %	97,1 %
- Les sciences de l'éducation	60,7 %	39,3 %
- Les métiers manuels	5,3 %	94,7 %

FORMATION ACTUELLE

9. **En 1991-1992**, indiquez si vous êtes inscrit ou inscrite à un programme de formation dans un **domaine religieux**. (n = 1007)

- Oui ..... 41,2 %
- Non ..... 58,8 %

Si non, passez à la question 10.

9.1 **Si oui**, dans quel type de programme êtes-vous inscrit ou inscrite? (n = 407)

- Certificat collégial ..... 25,6 %
- Certificat universitaire ..... 43,4 %
- Baccalauréat universitaire ..... 17,2 %
- Maîtrise ..... 4,7 %
- Autre ..... 9,1 %

Précisez _____ [Voir texte du rapport]

9.2 **Si oui**, dans quelle option êtes-vous inscrit ou inscrite? (n = 414)

- Pastorale ..... 55,1 %
- Catéchèse ..... 2,9 %
- Théologie ..... 31,9 %
- Autre ..... 10,1 %

Précisez _____ [Voir texte du rapport]

10. **En 1991-1992**, indiquez si vous êtes inscrit ou inscrite à un programme de formation dans un **domaine**, technique ou professionnel, **autre que religieux**. (n = 960)

- Oui ..... 7,6 %
- Non ..... 92,4 %

Si non, passez à la question 11.

10.1 **Si oui**, indiquez dans quel domaine de formation vous étudiez en encerclant le chiffre approprié. (n = 73)

- La santé ..... 13,7 %
- Les affaires (secrétariat, commerce, administration) ..... 13,7 %
- Les arts et les lettres ..... 11,0 %
- Les sciences humaines ..... 21,9 %
- L'agriculture ..... 0,0 %
- Les sciences pures et appliquées (techniques) ..... 0,0 %
- Les sciences de l'éducation ..... 32,9 %
- Les métiers manuels ..... 6,8 %

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ANTÉRIEURE

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

11. Avez-vous déjà travaillé, **bénévolement, dans un domaine** qui, selon vous, pourrait être reconnu comme **pertinent à l'exercice de votre tâche en animation pastorale au primaire**? (n = 1016)

- Oui ..... 88,6 %
- Non ..... 11,4 %

Si non, passez à la question 12.

11.1 **Si oui**, indiquez, dans la liste qui suit, les **deux principaux engagements bénévoles auxquels vous avez pris part au cours des dix dernières années** et que vous jugez pertinents à votre tâche en animation pastorale.

	1er choix (n = 558)	2e choix (n = 492)
- Pastorale sacramentelle en paroisse	53,0 %	19,5 %
- Comité de liturgie ou autre comité paroissial	13,5 %	29,5 %
- Animation de mouvements d'enfants (louveteaux, jeannettes, MIDADE, Mond'Ami, etc.)	7,3 %	8,7 %
- Pastorale scolaire	13,4 %	11,4 %
- Comité d'école ou conseil d'orientation	3,2 %	13,2 %
- Activités communautaires de loisirs auprès des enfants	1,4 %	4,3 %
- Activités communautaires d'entraide auprès des familles	2,9 %	2,4 %
- Service de garde d'enfants d'âge scolaire	0,4 %	1,2 %
- Animation de camps de vacances pour enfants	2,2 %	3,5 %
- Autre	2,7 %	6,3 %

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

12. Avant d'être retenue comme personne chargée de l'animation pastorale au primaire, occupiez-vous un emploi rémunéré? (n = 1012)

- Oui ..... 64,0 %
- Non ..... 36,0 %

Si non, passez à la question 13.

12.1 **Si oui**, dans quel domaine se situait **le dernier emploi** que vous occupiez avant celui de personne chargée de l'animation pastorale au primaire? (n = 642)

- L'enseignement au primaire ..... 30,2 %
- L'enseignement au secondaire ..... 8,4 %
- La pastorale paroissiale ..... 14,8 %
- La pastorale scolaire au secondaire ..... 2,7 %
- Les services de santé ..... 4,5 %
- Les affaires (secrétariat, commerce, administration) ..... 16,5 %
- Les arts et les lettres ..... 1,6 %
- L'agriculture ..... 1,4 %
- Les métiers manuels ..... 6,2 %
- Les sciences humaines ..... 3,4 %
- Les sciences pures et appliquées (techniques) ..... 0,5 %
- [Autres domaines] ..... 9,8 %

12.2 **Si oui**, vous occupiez cet emploi: (n = 636)

- à temps plein ..... 50,2 %
- à temps partiel ..... 49,8 %

CONDITIONS DE TRAVAIL ACTUELLES EN ANIMATION PASTORALE AU PRIMAIRE

13. Depuis combien d'années obtenez-vous une rémunération pour votre travail en animation pastorale au primaire? (n = 1008)

- Moins d'un an ..... 13,6 %
- Un an ..... 7,0 %
- Deux ans ..... 18,9 %
- Trois à cinq ans ..... 35,4 %
- Six ans et plus ..... 25,1 %

14. **En 1991-1992**, vous travaillez en animation pastorale au primaire: (n = 973)

- à temps plein ..... 9,2 %
- à temps partiel ..... 90,8 %

15. Indiquez le type d'engagement dont vous bénéficiez en encerclant le chiffre approprié. (n = 1008)

- Engagement hebdomadaire ..... 8,5 %
- Engagement mensuel ..... 12,0 %
- Engagement annuel ..... 79,5 %

16. **En 1991-1992**, travaillez-vous pour la même commission scolaire qu'en 1990-1991? (n = 1021)

- Oui ..... 83,3 %
- Non ..... 2,1 %
- Je n'étais pas à l'emploi d'une commission scolaire en 1990-1991 ..... 14,6 %

CONTRAT D'ENGAGEMENT

17. Avez-vous signé un contrat d'engagement à titre de personne chargée de l'animation pastorale au primaire? (n = 1021)

- Oui ..... 80,5 %
- Non ..... 19,5 %

Si non, passez à la question 18.

17.1 **Si oui**, avec qui avez-vous signé ce contrat? (n = 810)

- La commission scolaire ..... 9,8 %
- Le diocèse ..... 13,1 %
- La paroisse ..... 66,7 %
- [Plus d'un organisme] ..... 10,4 %

17.2 **Si oui**, quelle est la durée de votre contrat d'engagement? (n = 815)

- Moins de 10 mois ..... 3,1 %
- 10 mois ..... 41,1 %
- Un an ..... 45,8 %
- Deux ans ..... 2,3 %
- Trois ans ..... 5,4 %
- Plus de trois ans ..... 2,3 %

17.3 **Si oui**, quel genre de rémunération ce contrat prévoit-il? (n = 804)

- Un montant forfaitaire ..... 11,5 %
- Des honoraires (paiement à l'heure) ..... 20,5 %
- Un salaire (avec contribution à l'impôt, à l'assurance-chômage, etc.) ..... 68,0 %

RÉMUNÉRATION

18. Pour combien d'**heures par semaine, en moyenne**, votre rémunération vous est-elle versée? (n = 942)

- Moins de 4 heures ..... 23,1 %
- De 4 à 8 heures ..... 22,0 %
- De 9 à 14 heures ..... 21,8 %
- De 15 à 21 heures ..... 16,0 %
- De 22 à 28 heures ..... 11,8 %
- De 29 à 35 heures ..... 5,3 %

19. De quel organisme recevez-vous votre rémunération? (n = 1009)

- La commission scolaire ..... 10,5 %
- La paroisse ..... 46,1 %
- Le diocèse ..... 17,2 %
- [Plus d'un organisme] ..... 26,2 %

20. **En 1991-1992**, quel est votre revenu annuel brut à titre de personne chargée de l'animation pastorale au primaire? (n = 997)

- Moins de 2000 $ ..... 24,5 %
- Entre 2000 $ et 2999 $ ..... 10,5 %
- Entre 3000 $ et 4999 $ ..... 14,4 %
- Entre 5000 $ et 7999 $ ..... 18,4 %
- Entre 8000 $ et 9999 $ ..... 8,2 %
- Entre 10 000 $ et 14 999 $ ..... 16,6 %
- Entre 15 000 $ et 19 999 $ ..... 4,4 %
- Entre 20 000 $ et 24 999 $ ..... 2,2 %
- Plus de 25 000 $ ..... 0,8 %

21. Ce revenu est-il **le seul revenu familial**? (n = 1008)

- Oui ..... 7,4 %
- Non ..... 77,3 %

- Ne s'applique pas ..... 15,3 %

22. Bénéficiez-vous des avantages sociaux suivants?

	oui	non
- Fonds de pension (n = 958)	21,3 %	78,7 %
- Assurance-médicament ou assurance-maladie (n = 932)	17,3 %	82,7 %

23. **Pour l'année 1991-1992**, indiquez si vous devez consacrer plus de temps que celui pour lequel vous recevez une rémunération pour accomplir votre tâche d'animation pastorale. (n = 1006)

- Oui, parfois ..... 24,6 %
- Oui, souvent ..... 29,2 %
- Oui, très souvent ..... 36,1 %
- Non, jamais ..... 10,1 %

Si non, passez à la question 24.

23.1 **Si oui**, indiquez **la raison principale** pour laquelle vous devez faire ce temps supplémentaire en encerclant le chiffre approprié. (n = 909)

- Vous avez plusieurs groupes d'élèves à rencontrer
- Vous avez peu d'expérience en animation pastorale au primaire
- Vous avez plusieurs déplacements à faire d'une école à l'autre
- Les activités d'animation prévues exigent beaucoup de temps de préparation matérielle
- Vous prenez votre travail à coeur et vous ne voyez pas d'inconvénient à faire ce temps supplémentaire
- On vous demande sans cesse d'en faire plus
- Vous collaborez à d'autres activités de l'école
- Autre

[La majorité des répondants ont indiqué plus d'une réponse; la compilation a donc été faite selon les regroupements de réponses présentés dans le rapport.]

AUTRE EMPLOI EN 1991-1992

24. **En 1991-1992**, occupez-vous un autre emploi à part celui en animation pastorale scolaire au primaire? (n = 1015)

- Oui ..... 50,8 %
- Non ..... 49,2 %

Si non, passez à la question 25.

24.1 **Si oui**, précisez dans lequel des domaines suivants se situe cet emploi. (n = 514)

- L'enseignement au primaire ..... 17,9 %
- L'enseignement au secondaire ..... 2,9 %
- La pastorale paroissiale ..... 47,3 %
- L'animation pastorale au secondaire ..... 2,7 %
- Les services de santé ..... 1,4 %
- Les affaires (secrétariat, commerce, administration) ..... 10,3 %
- Les arts et les lettres ..... 0,0 %
- L'agriculture ..... 2,4 %
- Les métiers manuels ..... 2,3 %
- Les sciences humaines ..... 1,7 %
- Les sciences pures et appliquées (techniques) ..... 0,4 %
- [Plus d'un de ces domaines ou autre domaine] ..... 10,5 %

ORGANISATION MATÉRIELLE DU TRAVAIL EN ANIMATION PASTORALE AU PRIMAIRE

25. **En 1991-1992**, à l'école ou dans les écoles où vous faites de l'animation pastorale, indiquez si vous avez accès aux ressources suivantes en répondant à chaque énoncé.

	oui	non
- Un local individuel de travail (n = 968)	29,2 %	70,8 %
- Un espace de travail dans une salle commune (n = 939)	55,2 %	44,8 %
- Du matériel (nécessaire à bricolage, équipement audiovisuel, cassettes, etc.) (n = 1004)	89,2 %	10,8 %
- Des services de secrétariat (n = 973)	64,0 %	36,0 %
- Un local réservé uniquement à l'animation pastorale (n = 969)	14,2 %	85,8 %

26. Indiquez quels sont les instruments mis à votre disposition pour préparer vos interventions en animation pastorale au primaire.

	oui	non
- Répertoire d'objectifs en animation pastorale du ministère de l'Éducation (n = 969)	95,0 %	5,0 %
- Guide de planification en animation pastorale du ministère de l'Éducation (n = 961)	94,9 %	5,1 %
- Banque d'activités en animation pastorale du ministère de l'Éducation (n = 976)	95,6 %	4,4 %
- Du matériel proposé par la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne (n = 994) .	93,9 %	6,1 %
- Du matériel proposé par l'Office ou le Service diocésain d'éducation de la foi (n = 903)	76,9 %	23,1 %
- Autre matériel (n = 621)	81,8 %	18,2 %

DESCRIPTION DE LA TÂCHE

LES ÉCOLES

27. **En 1991-1992**, quelle est la langue d'enseignement utilisée à l'école ou dans les écoles primaires où vous faites de l'animation pastorale? (n = 1026)

- Le français ..... 97,1 %
- L'anglais ..... 1,9 %
- [Les deux langues] ..... 1,0 %

28. **En 1991-1992**, dans combien d'écoles primaires faites-vous de l'animation pastorale? (n = 1027)

- Une école ..... 58,2 %
- Deux écoles ..... 26,9 %
- Trois écoles ..... 10,5 %
- Plus de trois écoles ..... 4,4 %

29. Faites-vous de l'animation pastorale à la même école ou aux mêmes écoles que l'année dernière? (n = 1021)

- Oui, pour l'école ou pour l'ensemble des écoles ..... 78,9 %
- Non, pour l'école ou pour l'ensemble des écoles ..... 3,0 %
- Oui, mais seulement pour certaines écoles ..... 5,0 %
- Je ne faisais pas d'animation pastorale dans une ou des écoles primaires en 1990-1991 ..... 13,1 %

GROUPES D'ÉLÈVES

30. **Au total**, combien de groupes différents d'élèves (de l'enseignement général seulement) de la 1re à la 6e année rencontrez-vous cette année? (n = 1010)

Nombre de groupes différents:

1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	30-40	41-68
16,4 %	24,8 %	19,6 %	14,3 %	9,9 %	7,2 %	5,3 %	2,5 %

31. À quelle fréquence rencontrez-vous **la majorité** de ces groupes? (n = 1019)

- Moins d'une fois par mois ..... 13,5 %
- Une fois par mois ..... 71,1 %
- Plus d'une fois par mois ..... 15,4 %

32. Dans l'école ou les écoles où vous intervenez, y a-t-il des groupes d'éducation préscolaire 5 ans? (n = 1023)

- Oui ..... 84,4 %
- Non ..... 15,6 %

Si non, passez à la question 33.

32.1 **Si oui**, rencontrez-vous ces groupes? (n = 858)

- Jamais ..... 36,6 %
- Moins d'une fois par mois ..... 56,8 %
- Une fois par mois ..... 5,8 %
- Plus d'une fois par mois ..... 0,8 %

33. Dans l'école ou les écoles où vous intervenez, y a-t-il des classes d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage? (n = 1019)

- Oui ..... 42,3 %
- Non ..... 57,7 %

Si non, passez à la question 34.

33.1 **Si oui**, rencontrez-vous ces groupes d'élèves? (n = 426)

- Jamais ..... 11,7 %
- Moins d'une fois par mois ..... 26,3 %
- Une fois par mois ..... 55,2 %
- Plus d'une fois par mois ..... 6,8 %

LE TEMPS D'INTERVENTION

34. Pour **la majorité** de vos groupes d'élèves, vous intervenez: (n = 1020)

- uniquement sur les heures d'enseignement religieux ..... 37,8 %
- sur les heures d'enseignement religieux et d'autres matières 39,9 %
- sur les heures d'enseignement et en dehors des heures d'enseignement (ex.: le midi ou après la classe) 21,9 %
- uniquement en dehors des heures d'enseignement ..... 0,4 %

LES ACTIVITÉS PASTORALES

35. Indiquez à quelle fréquence vous effectuez les activités d'animation pastorale suivantes en encerclant le chiffre approprié pour chacune d'elles.

	très souvent	souvent	parfois	jamais
- Activités thématiques (n = 942)	35,5 %	41,4 %	21,2 %	1,9 %
- Célébrations sacramentelles (n = 996)	3,6 %	22,1 %	62,9 %	11,4 %
- Activités axées sur les événements spéciaux de la vie de l'école (ex.: rentrée scolaire, fêtes, etc.) (n = 998)	14,7 %	34,4 %	46,5 %	4,4 %
- Activités liées aux périodes liturgiques (ex.: avent, carême, etc.) (n = 1016)	44,6 %	41,3 %	13,9 %	0,2 %
- Activités liées aux programmes d'enseignement religieux (n = 984)	10,2 %	27,5 %	55,4 %	6,9 %
- Visites de lieux religieux (n = 997)	1,4 %	8,7 %	74,1 %	15,8 %

36. **En 1991-1992**, indiquez si vous vous êtes donné une priorité pastorale pour orienter globalement vos interventions au cours de l'année. (n = 1006)

- Oui ..... 89,6 %
- Non ..... 10,4 %

Si non, passez à la question 37.

36.1 **Si oui**, précisez **brièvement** quelle est cette priorité.

_____ [Voir texte du rapport]

L'ORGANISATION DE VOTRE TRAVAIL PASTORAL

37. Quand planifiez-vous vos interventions pastorales auprès des élèves? (n = 1019)

- À chaque semaine ..... 6,0 %
- À chaque mois ..... 36,2 %
- À chaque semestre ..... 16,6 %
- Pour l'ensemble de l'année ..... 30,6 %
- [Plus d'une réponse] ..... 10,6 %

38. Généralement, préparez-vous vos interventions pastorales individuellement? (n = 1018)

- Oui ..... 56,5 %
  Si oui, passez à la question 39.
- Non ..... 43,5 %

38.1 **Si non**, avec qui préparez-vous **le plus souvent** vos interventions pastorales? (n = 447)

- Avec la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne de la commission scolaire ..... 15,0 %
- Avec la titulaire ou les titulaires ..... 5,8 %
- Avec d'autres personnes chargées de l'animation pastorale au primaire ..... 40,9 %
- Avec la personne responsable dans la paroisse ..... 4,0 %
- [Avec deux de ces personnes] ..... 25,8 %
- Autre ..... 8,5 %

L'ÉVALUATION

39. Évaluez-vous, en cours d'année, le travail que vous faites en animation pastorale? (n = 1021)

- Oui ..... 91,2 %
- Non ..... 8,8 %
  Si non, passez à la question 40.

39.1 **Si oui**, quel genre d'évaluation faites-vous? (n = 928)

- Évaluation orale ..... 36,6 %
- Évaluation écrite ..... 15,4 %
- Évaluation orale et écrite ..... 48,0 %

39.2 **Si oui**, faites-vous cette évaluation individuellement? (n = 914)

- Oui ..... 30,5 %
  Si oui, passez à la question 40.

- Non ..... 69,5 %

39.2 a) **Si non**, avec qui faites-vous **le plus souvent** l'évaluation de votre travail? (n = 665)

- Avec la direction de l'école ..... 13,4 %

- Avec la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne de la commission scolaire (c.e.c) ..... 21,3 %

- Avec un membre ou des membres du personnel enseignant ..... 16,5 %

- Avec la personne responsable dans la paroisse ..... 6,6 %

- [Avec la «direction de l'école» et «un ou des membres du personnel enseignant»] ..... 6,5 %

- [Avec la «direction» et/ou «un ou des membres du personnel enseignant» et le «c.e.c.»] ..... 11,9 %

- [Avec la «direction» et/ou «un ou des membres du personnel enseignant» et «le responsable paroissial»] 9,3 %

- [Avec le «c.e.c.» et le «responsable paroissial» et soit la «direction» ou «un ou des membres du personnel enseignant»] ..... 13,1 %

- [Avec d'autres, souvent avec une ou plusieurs des personnes déjà mentionnées] ..... 1,4 %

INTÉGRATION À L'ÉQUIPE-ÉCOLE

40. **En 1991-1992**, à votre connaissance, les parents ont-ils été informés de votre présence à titre de personne chargée de l'animation pastorale à l'école ou dans les écoles où vous intervenez? (n = 1005)

- Oui ..... 90,1 %
- Non ..... 9,9 %

41. **En 1991-1992**, dans l'école ou les écoles où vous intervenez, indiquez si on vous invite généralement à participer aux événements suivants en répondant à chaque énoncé.

	oui	non
- Aux journées pédagogiques (n = 953)	33,9 %	66,1 %
- Aux fêtes ou réunions spéciales du personnel de l'école (n = 998)	84,2 %	15,8 %
- Aux fêtes ou activités spéciales pour les élèves de l'école (n = 990)	76,0 %	24,0 %
- Aux événements particuliers de la vie de l'école (ex.: rentrée scolaire) (n = 994)	84,7 %	15,3 %
- Au comité d'école (n = 912)	19,2 %	80,8 %
- Au conseil d'orientation (n = 921)	30,3 %	69,7 %
- À l'élaboration ou à la mise en oeuvre du projet éducatif (n = 938)	40,6 %	59,4 %

42. **En 1991-1992**, si l'évaluation du vécu confessionnel doit se faire dans l'une ou l'autre école où vous intervenez, vous invite-t-on à y participer? (n = 1007)

- Oui ..... 59,7 %
- Non ..... 14,1 %
- Ne s'applique pas ..... 26,2 %

COLLABORATION

43. **En 1991-1992,** indiquez combien de bénévoles travaillent avec vous en animation pastorale scolaire (inscrire le chiffre 0 si aucun bénévole ne collabore avec vous).

Nombre de collaboratrices et de collaborateurs:

	0	1	2	3	4-5	6-10	11 et plus
Réguliers (n = 1004)	83,3 %	6,5 %	4,7 %	1,9 %	0,9 %	1,7 %	1,0 %
Occasionnels (n = 1000)	55,6 %	10,9 %	11,9 %	6,5 %	7,2 %	5,8 %	2,1 %

44. Par rapport à la réussite des activités de pastorale scolaire, le travail fait par ces collaboratrices ou collaborateurs est généralement: (n = 981)

- très nécessaire ..... 24,0 %
- plutôt nécessaire ..... 27,6 %
- peu nécessaire ..... 3,6 %
- pas du tout nécessaire ..... 0,4 %
- ne s'applique pas (aucun bénévole) ..... 44,4 %

45. En vous référant à l'ensemble de vos groupes, indiquez à quelle fréquence les personnes suivantes ont un **rôle actif** à jouer dans le déroulement des activités de pastorale auprès des élèves.

	très souvent	souvent	parfois	jamais
- Titulaires de classe qui font l'enseignement moral et religieux catholique (n = 999)	15,5 %	24,4 %	52,5 %	7,6 %
- Spécialistes en enseignement moral et religieux catholique (n = 806) ..	3,5 %	6,8 %	23,9 %	65,8 %
- Prêtres (n = 991)	6,6 %	18,7 %	68,9 %	5,8 %
- Animateurs ou animatrices de pastorale paroissiale (n = 878) ...	13,3 %	6,2 %	25,3 %	55,2 %
- Parents (n = 954)	1,4 %	3,8 %	47,6 %	47,2 %

RELATIONS ÉCOLE – PAROISSE

46. **En 1991-1992**, pour votre travail d'animation pastorale au primaire, indiquez la fréquence de vos contacts avec la paroisse ou les paroisses d'où vient la majorité des élèves. (n = 999)

- Une fois par semaine ..... 25,1 %
- Quelques fois par mois ..... 20,9 %
- Une fois par mois ..... 11,6 %
- Quelques fois dans l'année ..... 39,7 %
- Jamais ..... 2,7 %

47. Indiquez si vous établissez les collaborations suivantes avec la paroisse ou les paroisses liées aux écoles primaires où vous faites de l'animation pastorale en répondant à chaque énoncé.

	oui	non
- Échange d'information sur les activités pastorales pour les enfants à l'école et à la paroisse (n = 972)	85,0 %	15,0 %
- Projets de pastorale conjoints école-paroisse (n = 956)	70,8 %	29,2 %
- Collaboration des élèves à des projets paroissiaux (n = 973)	74,8 %	25,2 %

RELATIONS AVEC LES FAMILLES

48. **En 1991-1992**, tentez-vous d'établir des liens avec les familles des enfants que vous rencontrez en pastorale scolaire? (n = 1013)

- Oui ..... 64,8 %
- Non ..... 35,2 %

Si non, passez à la question 49.

48.1 Indiquez le degré de facilité à établir des liens avec les familles et donnez la raison principale qui sous-tend votre appréciation. (n = 651)

- Très facile ..... 13,7 %
- Plutôt facile ..... 44,5 %
- Plutôt difficile ..... 33,4 %
- Très difficile ..... 8,4 %

Raison principale _____ [Voir texte du rapport]

MOTIVATIONS

49. Voici une liste de motivations sous-jacentes à la tâche en animation pastorale au primaire. Indiquez, **pour vous**, le degré d'importance que vous accordez à chacune de ces raisons dans l'exercice de votre tâche en répondant à chaque énoncé.

	très important	plutôt important	peu important	pas du tout important
a) Mettre à profit votre expérience ou votre formation (n = 997)	35,0 %	43,5 %	18,1 %	3,4 %
b) Contribuer à la mission de l'Église (n = 1027)	82,8 %	16,2 %	1,1 %	0,0 %
c) Assurer le revenu familial (n = 751)*	7,3 %	22,9 %	35,8 %	33,9 %
d) Travailler auprès des enfants (n = 1022)	71,1 %	27,7 %	1,0 %	0,2 %
e) Assurer votre épanouissement personnel (n = 1007)	33,1 %	46,0 %	16,9 %	4,1 %
f) Témoigner de votre foi (n = 1022) ...	85,5 %	13,9 %	0,6 %	0,0 %
g) Gagner personnellement votre vie (n = 990)	9,3 %	23,6 %	32,8 %	34,2 %
h) Augmenter le revenu familial (n = 741)*	9,4 %	29,6 %	35,4 %	25,5 %

* La compilation ne comprend pas les réponses des prêtres, des religieux et des religieuses.

50. Parmi la liste des motivations proposées à la question 49, l'une d'elles correspond à la raison la plus importante pour laquelle vous travaillez en pastorale scolaire au primaire. Encerclez la lettre correspondant à cette raison. (n = 987)

Raison la plus importante:

a	b	c	d	e	f	g	h
3,7 %	47,5 %	1,0 %	17,6 %	2,0 %	26,6 %	0,9 %	0,7 %

51. Pendant combien de temps aimeriez-vous travailler en pastorale scolaire au primaire, en supposant que votre emploi soit maintenu? (n = 1024)

- Moins de deux ans ..... 5,0 %
- De deux à cinq ans ..... 24,1 %
- Six ans et plus ..... 34,6 %
- Vous ne savez pas ..... 36,3 %

PERFECTIONNEMENT

52. **En 1991-1992**, participez-vous à des activités de perfectionnement liées à votre tâche en animation pastorale au primaire? (n = 1022)

- Oui ..... 93,3 %
- Non ..... 6,7 %

Si non, passez à la question 53.

52.1 **Si oui**, indiquez, par **ordre d'importance**, les **deux** personnes qui organisent **le plus souvent** ces activités de perfectionnement.

	1er choix (n = 807)	2e choix (n= 706)
- Conseiller ou conseillère en éducation chrétienne de la commission scolaire	72,9 %	18,4 %
- Responsable de votre région pastorale	3,7 %	17,6 %
- Responsable diocésain	22,7 %	58,8 %
- Responsable du ministère de l'Éducation (Direction régionale)	0,6 %	5,2 %

52.2 **Si oui**, indiquez, par **ordre d'importance**, les **deux** personnes qui animent **le plus souvent** ce perfectionnement.

	1re choix (n = 821)	2e choix (n = 728)
- Conseiller ou conseillère en éducation chrétienne de la commission scolaire	51,2 %	20,1 %
- Responsable de votre région pastorale	2,9 %	7,2 %
- Responsable diocésain	11,4 %	31,7 %
- Responsable du ministère de l'Éducation	0,9 %	2,1 %
- Personne-ressource	33,6 %	38,9 %

52.3 **Si oui**, indiquez, par **ordre d'importance**, **la source ou les deux principales sources de financement** des coûts liés à votre perfectionnement.

	1re source (n = 839)	2e source (n = 669)
- La commission scolaire	64,1 %	20,5 %
- La paroisse	14,8 %	23,9 %
- Le diocèse	12,5 %	26,6 %
- Vous-même	8,6 %	29,0 %

53. Si vous ne participez pas à aucune activité de perfectionnement cette année, indiquez-en, par **ordre d'importance**, **les deux principales raisons**.

	1re raison (n = 54)	2e raison (n = 35)
- Vous n'avez pas reçu d'offre de perfectionnement	29,6 %	2,9 %
- Vous manquez de temps	44,4 %	25,7 %
- Vous n'en ressentez pas le besoin actuellement	9,3 %	22,9 %
- On ne vous libère pas de votre tâche pour y participer	1,9 %	11,4 %
- Vous avez déjà participé à des activités de perfectionnement semblables	9,2 %	17,1 %
- Vous ne vous intéressez pas aux activités de perfectionnement offertes	0,0 %	5,7 %
- Autre raison	5,6 %	14,3 %

54. Si vous aviez le choix, indiquez quel serait **le principal sujet** sur lequel vous souhaiteriez recevoir du perfectionnement en **encerclant un seul chiffre**. (n = 980)

- La compréhension des textes bibliques ..... 16,1 %
- Le développement psycho-religieux des élèves de 6 à 12 ans ..... 39,0 %
- Le programme d'études en enseignement moral et religieux catholique au primaire ..... 10,7 %
- Les techniques d'animation ..... 18,3 %
- Les démarches de planification et d'apprentissage proposées par le ministère de l'Éducation ..... 6,6 %
- [Plus d'un choix] ..... 4,2 %
- Autre ..... 5,1 %

  Précisez _____ [Voir texte du rapport]

ENCADREMENT ET SOUTIEN

55. **En 1991-1992**, à quelle fréquence rencontrez-vous la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne de la commission scolaire? (n = 1014)

- Quelques fois par mois ..... 4,2 %
- Une fois par mois ..... 35,2 %
- Quelques fois par année ..... 57,4 %
- Jamais ..... 3,2 %

56. Pour vous soutenir dans votre tâche pastorale, pouvez-vous compter sur d'autres personnes que la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne de la commission scolaire? (n = 1020)

- Oui ..... 88,9 %
- Non ..... 11,1 %

  Si non, passez à la question 57.

56.1 **Si oui**, indiquez qui d'autre vous apporte **principalement** un soutien dans l'accomplissement de votre tâche en encerclant un seul chiffre. (n = 727)

- Direction de l'école ..... 25,6 %
- Responsable dans la paroisse ..... 27,9 %
- Responsable diocésain ..... 7,2 %
- Personnes chargées de l'animation pastorale au primaire ..... 39,3 %

APPRÉCIATION GLOBALE

57. Pour chacun des aspects suivants liés à votre travail en animation pastorale au primaire **en 1991-1992**, indiquez quel est généralement votre degré de satisfaction en encerclant le chiffre approprié.

A) VOS RELATIONS DE TRAVAIL

	Ces relations de travail sont			
	très satisfaisantes	plutôt satisfaisantes	plutôt insatisfaisantes	très insatisfaisantes
- avec la direction ou les directions d'école (n = 1023) ..	61,6 %	33,2 %	4,3 %	0,9 %
- avec les enseignantes et les enseignants (n = 1023)	60,0 %	37,0 %	2,9 %	0,1 %
- avec les autres membres du personnel scolaire (n = 999) ...	48,3 %	46,7 %	4,5 %	0,5 %
- avec les élèves (n = 1024)	79,6 %	20,0 %	0,3 %	0,1 %
- avec les parents (n = 948)	21,0 %	52,1 %	21,6 %	5,3 %
- avec les collaborateurs et les collaboratrices bénévoles (n = 755)	43,0 %	41,6 %	8,9 %	6,5 %
- avec les responsables dans la paroisse (n = 987)	54,2 %	37,2 %	6,4 %	2,2 %
- avec la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne de la commission scolaire (n = 1009) ...	67,4 %	24,7 %	5,4 %	2,5 %
- avec les responsables de l'Office ou du Service diocésain d'éducation (n = 946)	37,3 %	48,7 %	10,4 %	3,6 %

B) VOTRE SITUATION DE TRAVAIL

	Votre situation de travail est			
	très satisfaisante	plutôt satisfaisante	plutôt insatisfaisante	très insatisfaisante
- quant à votre rémunération (n = 994)	10,5 %	45,1 %	30,4 %	14,0 %
- quant à votre horaire de travail (n = 1008)	26,7 %	53,4 %	16,4 %	3,5 %
- quant aux ressources matérielles (n = 1001)	21,1 %	54,0 %	20,2 %	4,7 %
- quant à vos sources de référence (ex.: guides, répertoire d'activités, etc.) (n = 1010)	37,0 %	53,6 %	8,0 %	1,4 %
- quant au nombre de groupes d'élèves que vous devez rencontrer (n = 1017)	38,9 %	50,4 %	8,4 %	2,3 %
- quant à votre intégration à l'équipe-école (n = 1011)	45,9 %	41,7 %	11,1 %	1,3 %
- quant au soutien reçu dans l'accomplissement de votre tâche pastorale (n = 1014)	37,7 %	50,6 %	10,2 %	1,5 %

58. **Globalement**, comment qualifieriez-vous votre expérience de travail en animation pastorale au primaire **en 1991-1992**? (n = 1023)

- Très positive ..... 51,7 %
- Plutôt positive ..... 46,5 %
- Plutôt négative ..... 1,8 %
- Très négative ..... 0,0 %

COMMENTAIRES

Si vous désirez donner votre opinion sur l'un ou l'autre des aspects abordés dans ce sondage ou commenter globalement l'appréciation de votre situation en animation pastorale au primaire, ***veuillez vous en tenir à l'essentiel et ne pas dépasser les 10 lignes qui suivent.***

Merci *de respecter cette consigne.*

[Voir texte du rapport]

MERCI DE VOTRE PRÉCIEUSE COLLABORATION

ANNEXE B

QUELQUES PARTICULARITÉS RÉGIONALES

Les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire se caractérisent-elles d'une façon particulière selon la région où elles travaillent? Pour répondre à cette question, nous avons comparé leurs réponses selon les trois regroupements suivants:

- **la grande région de Montréal** (les directions régionales de Montréal, la Montérégie et Laval-Laurentides-Lanaudière);
- **la région de Québec** (la direction régionale de Québec–Chaudière-Appalaches);
- **les autres régions du Québec** (les directions régionales de Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie–Bois-Francs, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord).

La région de Montréal regroupe 40,9 % des répondantes et des répondants de l'étude, celle de Québec 17,2 %, alors que 41,9 % des personnes se retrouvent dans les autres régions.

Vu le grand nombre d'éléments abordés dans le questionnaire, cette annexe ne présente que les questions pour lesquelles des particularités régionales ont été relevées. En règle générale, nous parlons de particularités régionales s'il y a une différence d'au moins 10 %, sur une catégorie de réponses données, entre une région et une autre. En ce qui concerne les nombreuses sous-questions d'un thème, nous conclurons à des particularités selon les régions si une sous-question n'apparaît pas comme un aspect isolé (peu représentatif de l'ensemble d'un thème), ou encore s'il y a plus d'une sous-question d'un thème donné qui présentent des différences dans les réponses d'une région à une autre.

Dans ce qui suit, les numéros de questions pour lesquelles des particularités régionales ont été observées, sont présentés avec les titres des sections.

CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES (questions n^os^ 2, 4, 6, 7, 8 et 9)

La répartition des personnes chargés de l'animation pastorale au primaire varie d'une région à l'autre selon le **sexe** et le **statut ecclésial**. Dans la région de Québec, la proportion d'hommes est plus élevée, soit de 25,3 % comparativement à 7,9 % dans la région de Montréal et à 12 % dans les autres régions du Québec. Dans la région de Québec, il y a davantage de prêtres (19,3 %) que dans celle de Montréal ou dans les autres régions (environ 4 %); en revanche, la région de Québec ne compte que 60,8 % de laïcs par rapport à un peu plus de 80 % dans les deux autres grandes régions.

Le **niveau des études** est un peu plus élevé pour les personnes de la région de Québec que partout ailleurs. Ainsi, les deux tiers des répondantes et des répondants de la région de Québec ont un diplôme universitaire, par rapport à 44,5 % de ceux de la région de Montréal et à 50 % de ceux vivant ailleurs dans la province. Près de 23 % des répondantes et des répondants de la région de Montréal et de ceux des autres régions ont un dipôme d'études collégiales par rapport à 13 % des personnes de la région de Québec.

Les personnes de la région de Montréal sont plus nombreuses à avoir obtenu une **attestation officielle d'études dans un domaine religieux**, soit 81,5 % par rapport à 69,2 % de celles de la région de Québec et à 63,9 % des autres, ailleurs dans la province. À titre indicatif seulement, l'attestation d'études ou le diplôme obtenu dans le domaine religieux diffère un peu selon la région; ainsi l'attestation d'études en pastorale et le certificat d'études collégiales en pastorale sont davantage obtenus par les personnes de la région de Montréal et les autres régions de la province que par celles de la région de Québec. Par contre, le baccalauréat en catéchèse et la maîtrise en théologie sont davantage obtenus par les répondants et les répondantes de la région de Québec que des deux autres grandes régions. De plus, le baccalauréat spécialisé en théologie est un peu moins fréquent pour les personnes de la région de Montréal que pour celles de Québec ou des autres régions.

Compte tenu des constatations du paragraphe précédent, il va de soi que la **voie empruntée pour l'obtention du diplôme religieux** varie selon les régions: près de 80 % des personnes de la région de Québec l'ont obtenu à l'université, par rapport à 30,5 % des personnes de la région de Montréal et à 57,8 % des autres, ailleurs dans la province. Dans la région de Montréal, 29,2 % des personnes ont obtenu leur diplôme d'études dans un domaine religieux d'un centre de formation diocésain et 21,7 % d'un cégep alors que dans les autres régions du Québec, seulement 19,6 % l'ont obtenu d'un centre de formation diocésain et 10 % d'un institut de pastorale.

Quant aux proportions de personnes qui ont poursuivi des **études dans un domaine autre que religieux**, elles sont comparables d'une région à l'autre. Cet autre domaine d'étude est également comparable entre les régions, sauf qu'il y a moins de personnes de la région de Montréal (51 %) qui ont étudié en sciences de l'éducation que dans celle de Québec (71 %) ou ailleurs dans la province (65 %).

En ce qui concerne l'**inscription dans un programme de formation religieuse durant l'année 1991-1992**, davantage de personnes étaient inscrites dans ce genre de programme dans la région de Montréal (45 %) ou ailleurs au Québec (41 %) que dans la région de Québec (33 %). Si le niveau de la formation (collégiale ou universitaire) suivie en 1991-1992 varie peu selon les régions, le champ d'études choisi diffère. Ainsi, les deux tiers des personnes de la région de Montréal étaient inscrites en pastorale par rapport à 45 % des autres régions du Québec; 17 % des personnes de la région de Montréal étaient inscrites en théologie par rapport à 51 % de la région de Québec et à 43 % ailleurs dans la province. Les autres personnes étaient inscrites dans d'autres domaines mais très peu l'étaient en catéchèse.

CARACTÉRISTIQUES LIÉES À L'EMPLOI ACTUEL EN ANIMATION PASTORALE
(questions n^os^ 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 22 et 24)

Le **nombre d'années d'ancienneté**, évalué selon le nombre d'années rémunérées en animation pastorale au primaire, est un peu plus élevé pour les personnes de la région de Montréal: près du tiers ont six ans ou plus d'ancienneté comparativement à près du quart des répondantes et des répondants de la région de Québec et près du cinquième des personnes ailleurs dans la province.

Le **statut d'emploi**, à temps plein ou à temps partiel, et le **nombre d'heures rémunérées par semaine** varient selon les régions. La région de Montréal compte un peu plus de personnes engagées à temps plein, soit 17 %, par rapport à 9 % pour la région de Québec et à 8 % dans les autres régions. De même, près de 60 % des répondantes et des répondants de la région de Montréal sont rémunérés pour 15 heures ou plus par semaine, par rapport à environ 20 % pour le même nombre d'heures dans les autres régions du Québec. De ce fait, la **rémunération annuelle** est plus élevée dans la région de Montréal que partout ailleurs au Québec. De plus, seulement 42 % des personnes de la région de Montréal occupaient un **autre emploi en 1991-1992** par rapport à 63 % des personnes de la région de Québec et à 56 % des personnes des autres régions.

Dans la région de Montréal, l'**engagement** annuel est plus fréquent que dans la région de Québec ou qu'ailleurs dans la province. Par contre, l'engagement mensuel est moins fréquent dans la région de Montréal que dans les deux autres régions. Ainsi, 87 % des personnes de la région de Montréal bénéficient d'un engagement annuel et 4 % d'un engagement mensuel. Ces types d'engagements comptent respectivement pour 78 % et 17 % dans la région de Québec et pour 73 % et 18 % dans les autres régions.

La **signature d'un contrat d'engagement** est moins fréquente dans la région de Québec (71 % des répondantes et des répondants) que dans la région de Montréal (87 %) ou que dans les autres régions (78 %). Ce contrat d'engagement est plus souvent signé avec la paroisse dans les régions de Québec et de Montréal, (plus de 70 % des répondantes et des répondants) comparativement aux autres régions de la province (58 %). En revanche, c'est ailleurs dans la province que le plus grand nombre de personnes disent avoir signé un contrat avec la commission scolaire (17 %) par rapport aux régions de Montréal et Québec (près de 5 %).

La **durée du contrat d'engagement** varie selon les régions. Dans celle de Québec, près de 20 % des contrats sont de deux ans ou plus, 47 % ont une durée d'un an et 33 % une durée de dix mois; dans la région de Montréal, 9 % des contrats sont de deux ans ou plus, 54 % ont une durée d'un an et 37 % une durée de dix mois; ailleurs dans la province, 9 % des contrats sont de deux ans ou plus, 35 % ont une durée d'un an, 49 % une durée de dix mois et 7 % sont de moins de dix mois.

Le **genre de rémunération prévue dans le contrat** varie selon les régions. Dans la région de Montréal, 86 % des contrats prévoient un salaire fixe (avec contributions diverses), 8 % une somme forfaitaire et 6 % un salaire horaire; dans celle de Québec, 42 % des contrats prévoient un salaire fixe, 36 % un salaire horaire et 22 % une somme forfaitaire; ailleurs dans la province, 58 % des contrats prévoient un salaire fixe, 31 % un salaire horaire et 11 % une somme forfaitaire. L'**organisme payeur** varie également selon les régions: dans la région de Montréal, 40 % des répondantes et des répondants sont payés par la paroisse, 32 % par le diocèse et 16 % à la fois par la paroisse et la commission scolaire; dans la région de Québec, 69 % des répondantes et des répondants sont payés par la paroisse, aucun n'est payé par le diocèse, 26 % sont payés à la fois par la paroisse et la commission scolaire; ailleurs dans la province, 42 % des répondantes et des répondants sont payés par la paroisse, 10 % par le diocèse, 18 % par la commission scolaire et 27 % à la fois par la paroisse et la commission scolaire. Dans la région de Montréal, 27 % des répondantes et des répondants **bénéficient d'un fonds de pension**, alors qu'ils sont 21 % dans la région de Québec et 16 % ailleurs dans la province.

RESSOURCES MATÉRIELLES (question n° 25)

Pour ce qui est des ressources matérielles disponibles, le seul élément où on note une différence entre les régions, concerne l'accès aux services de secrétariat: 77 % des personnes des autres régions que Montréal et Québec y ont accès comparativement à près de 55 % des personnes des régions de Québec et de Montréal.

TÂCHE D'ANIMATION PASTORALE (questions n^os^ 30, 31, 32 et 34)

Puisque les répondantes et répondants de la région de Montréal ont davantage d'heures rémunérées, il n'est pas surprenant de constater que ce sont eux qui **rencontrent le plus grand nombre de groupes d'élèves**, par rapport à ceux des autres régions du Québec.

La **fréquence à laquelle les groupes sont rencontrés** est un peu plus élevée dans la région de Montréal et ailleurs dans la province que dans la région de Québec. Ainsi plus de 15 % des répondantes et des répondants de la région de Montréal et d'ailleurs rencontrent les élèves plus d'une fois par mois comparativement à 4 % des répondantes et des répondants de la région de Québec. Les personnes chargées de l'animation pastorale au primaire dans les autres régions du Québec sont plus nombreuses à rencontrer les **groupes d'enfants de l'éducation préscolaire** que celles des régions de Québec ou de Montréal. Ainsi, seulement 27 % d'entre elles disent ne jamais rencontrer ces élèves comparativement à environ 42 % de celles des régions de Québec et de Montréal.

Le **moment des activités auprès des élèves** varie selon les régions. Près de 50 % des répondantes et des répondants de la région de Montréal réalisent leurs activités pastorales seulement pendant les heures d'enseignement religieux comparativement à environ 30 % des répondantes et des répondants des autres régions du Québec.

RELATION ET COLLABORATION AVEC D'AUTRES PERSONNES (questions n^os^ 48 et 55)

Pour ce qui est des **relations avec les familles**, les répondantes et les répondants de la région de Montréal sont un peu plus nombreux (71 %) que ceux de la région de Québec (63 %) et des autres régions (59 %) à avoir tenté d'établir des liens avec les familles des enfants rencontrés en pastorale scolaire. De plus, la moitié des répondantes et des répondants de la région de Montréal ont indiqué qu'il leur était difficile d'établir des liens avec les familles comparativement à environ 35 % des répondantes et des répondants de la région de Québec ou des autres régions.

La fréquence à laquelle les répondantes et les répondants **rencontrent la conseillère ou le conseiller en éducation chrétienne**, est plus élevée dans la région de Montréal et ailleurs dans la province que dans la région de Québec. Ainsi, dans la région de Montréal, 45 % des répondantes et des répondants ont des rencontres mensuelles et 45 % ont des rencontres quelques fois dans l'année. Dans la région de Québec, 16 % des répondantes et des répondants ont des rencontres mensuelles et 81 % des rencontres quelques fois dans l'année. Dans les autres régions, 34 % des répondantes et des répondants ont des rencontres mensuelles et 60 % ont des rencontres quelques fois dans l'année.

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Education

32-5209